

**Le Plan d'action
économique du Canada :
Cinquième rapport
aux Canadiens**

Chapitre

5

The graphic features three stylized, upward-pointing arrows of different colors: blue, brown, and green. The brown arrow is the tallest and has the number '5' written on its shaft. The blue and green arrows are shorter and positioned to the left and right of the brown arrow, respectively. All three arrows have a slight shadow effect, giving them a three-dimensional appearance.



Faits saillants

- ✓ Le Plan d'action économique du Canada injecte 62 milliards de dollars dans l'économie.
- ✓ D'ici la fin du mois, les 37 milliards de dollars prévus en 2009-2010 pour les mesures de stimulation fédérales, provinciales et territoriales auront presque entièrement été injectés dans l'économie.
- ✓ Depuis juillet 2009, plus de 135 000 emplois ont été créés dans l'ensemble du pays.
- ✓ En 2010-2011, 19 milliards de dépenses fédérales seront consacrées aux mesures de stimulation dans le cadre du Plan d'action économique, auxquelles s'ajouteront 6 milliards pour des mesures de stimulation financées par les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires.
- ✓ 92 % des fonds réservés pour 2010-2011 sont engagés.
- ✓ Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement a pris des engagements à l'égard de près de 16 000 projets d'un bout à l'autre du pays. Plus de 12 000 d'entre eux sont en cours ou achevés.
- ✓ Les Canadiens profitent d'allègements fiscaux permanents. De plus, des millions de familles canadiennes ont bénéficié du crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire.
- ✓ En raison de la demande sans précédent suscitée par le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, le gouvernement affecte 80 millions de dollars de plus afin d'aider les propriétaires canadiens à réaliser des projets de rénovation additionnels. Au total, le gouvernement a consacré 585 millions à ce programme en vertu du Plan d'action économique.
- ✓ Le gouvernement accorde un soutien exceptionnel aux chômeurs. Au total, les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de plus de 6 milliards de dollars par rapport à l'an dernier. Les fonds supplémentaires au titre de l'assurance-emploi sont en train d'être versés et continuent à être offerts.
- ✓ Le gouvernement a engagé tout le financement prévu dans le Fonds de stimulation de l'infrastructure, doté de 4 milliards de dollars.



- ✓ La presque totalité des 500 millions de dollars réservés pour le programme Infrastructure des loisirs Canada a été affectée à près de 2 000 projets répartis dans l'ensemble du pays. Ces projets visent la construction et la modernisation d'aré纳斯 de hockey, de terrains de soccer, de piscines et d'autres installations récréatives communautaires. Plus de 1 500 projets sont en cours ou ont été achevés.
- ✓ Plus de 3 500 projets sont en cours afin d'améliorer le logement social et celui des Premières nations partout au pays.
- ✓ Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, les travaux liés à 361 projets ont débuté, et 20 autres projets sont terminés.



Aperçu

Le Plan d'action économique du Canada a aidé les Canadiens durant la plus grave récession mondiale depuis les années 1930, et il contribue maintenant à la reprise de l'économie. Même si l'économie mondiale est en train de se redresser, elle demeure fragile. Ici même au pays, trop de Canadiens sont encore au chômage. Voilà pourquoi le gouvernement terminera la mise en œuvre du Plan d'action économique.

Lors de leur récente rencontre à Iqaluit, au Nunavut, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Sept (G7) ont convenu qu'il faut maintenir les dépenses au titre des mesures de stimulation économique. Récemment, le Fonds monétaire international (FMI) a également insisté sur l'importance de mettre pleinement en œuvre les plans de relance.

Nous devons continuer d'appliquer les mesures de stimulation économique auxquelles nous nous sommes engagés, et commencer à prévoir les stratégies par lesquelles nous mettrons fin aux mesures de stimulation pour adopter une approche plus viable adaptée à une reprise soutenue.

— Synthèse du président, l'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, Réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G7, Iqaluit (Nunavut), le 6 février 2010

La reprise étant encore fragile, les politiques budgétaires doivent continuer de soutenir l'activité économique à court terme. Les mesures de relance budgétaire prévues pour 2010 doivent être exécutées intégralement.

— FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* – Mise à jour, janvier 2010

En 2010-2011, des dépenses fédérales atteignant 19 milliards de dollars seront consacrées aux mesures de stimulation liées au Plan d'action économique. S'y ajouteront 6 milliards pour des mesures de stimulation financées par les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires. Au total, les Canadiens profiteront de mesures de relance totalisant plus de 25 milliards de dollars dans le cadre du Plan d'action au cours du prochain exercice.



Il importe de terminer la mise en œuvre du Plan d'action afin de préserver les emplois et d'assurer la reprise, mais il est tout aussi important que les mesures de stimulation prennent fin comme prévu pour s'assurer que la situation financière du gouvernement fédéral est viable et que l'équilibre budgétaire sera rétabli. Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, qui a pris fin comme prévu le 31 janvier 2010, constitue un exemple de mesure de stimulation dont plusieurs millions de familles canadiennes ont bénéficié. Cette approche montre que le gouvernement est convaincu que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle de l'État consiste à fournir l'infrastructure, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société à des niveaux de taxation concurrentiels et viables à long terme.

Le Plan d'action économique du Canada

Le Plan d'action économique du Canada demeure opportun et efficace. Il protège les emplois et les revenus des Canadiens en injectant 62 milliards de dollars dans l'économie (tableau 5.1). Les impôts ont été réduits; les prestations d'assurance-emploi ont été prolongées pour les chômeurs; des milliers de projets d'infrastructure sont en cours partout au pays; les sciences et la technologie, les industries et les collectivités profitent d'un soutien important; et des mesures exceptionnelles ont été prises afin d'améliorer l'accès au financement. Le Plan d'action économique, c'est un investissement dans les emplois dès maintenant et dans notre prospérité pour les années à venir. Le Plan d'action :

- **Réduit le fardeau fiscal des Canadiens :** Il accorde aux Canadiens des allègements importants et permanents de l'impôt sur le revenu, et fait en sorte que les entreprises canadiennes soient assujetties au plus faible taux global d'imposition des nouveaux investissements des entreprises parmi les principaux pays industrialisés.
- **Vient en aide aux chômeurs :** Il accroît les ressources pour les prestations d'assurance-emploi afin de soutenir les Canadiens qui ont perdu leur emploi, et offre la formation requise afin de les aider à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour retrouver un emploi et prendre leur place dans l'économie de demain. Cela comprend l'offre de prestations supplémentaires aux travailleurs de longue date. Le gouvernement a également pris des mesures pour donner un soutien additionnel aux travailleurs autonomes.



- **Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois :** Il octroie de nouveaux fonds au titre de l'infrastructure et du logement afin de créer des emplois partout au pays et de garantir qu'à la fin du ralentissement économique, le Canada soit doté d'une infrastructure plus moderne et plus écologique, ainsi que d'une plus grande capacité de fournir des logements abordables aux Canadiens à faible revenu. Ces projets avancent et profitent tant aux travailleurs qu'à l'ensemble de l'économie du pays.
- **Crée l'économie de demain :** Il améliore l'infrastructure des collèges, des universités, des laboratoires fédéraux et des établissements de recherche; il accroît l'appui aux étudiants des cycles supérieurs et aux stagiaires; et il soutient le leadership du Canada dans les domaines de la recherche et de la technologie.
- **Appuie les industries et les collectivités :** Il appuie les économies locales et la protection des emplois dans les régions, les collectivités et les secteurs de l'économie canadienne qui ont été les plus durement touchés par le ralentissement économique.
- **Améliore l'accès au financement et renforce le système financier canadien :** Il assure la stabilité continue du système financier canadien et améliore l'accès au financement pour les ménages et les entreprises du Canada.

Tableau 5.1

Le Plan d'action économique du Canada

	2009-2010	2010-2011	Total
	(M\$, comptabilité de caisse)		
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	3 020	3 180	6 200
Venir en aide aux chômeurs	2 852	4 167	7 019
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	8 312	7 696	16 007
Créer l'économie de demain	2 139	1 880	4 018
Appuyer les industries et les collectivités	11 768	2 231	13 998
Total des mesures de stimulation fédérales	28 090	19 152	47 242
Mesures devant être prises par les provinces et les territoires	8 441	5 978	14 419
Total des mesures de stimulation du Plan d'action économique	36 531	25 131	61 661

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Ce tableau tient compte des ajustements du financement des infrastructures et des prestations d'assurance-emploi décrits dans le présent chapitre.



Gérer le Plan d'action économique

Le gouvernement gère activement la mise en œuvre du Plan d'action économique afin que les Canadiens puissent en bénéficier dès maintenant, au moment où ils en ont le plus besoin. À cette fin, ainsi que pour aider les Canadiens à rendre leurs habitations plus éconergétiques, le gouvernement prévoit 80 millions de dollars de plus afin de financer jusqu'à 60 000 projets de rénovation additionnels dans le cadre du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons. Ces fonds s'ajoutent aux 205 millions de dollars versés par l'entremise du Fonds pour l'énergie propre et annoncés dans le Quatrième rapport aux Canadiens de décembre 2009. Au total, 585 millions de dollars ont été consacrés à la rénovation éconergétique des habitations en vertu du Plan d'action économique.

Mise en œuvre rapide

La mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada se déroule comme prévu. Les fonds accordés pour 2009-2010 dans le cadre du Plan sont presque entièrement engagés et devraient être dépensés au cours de cet exercice, ce qui représente des dépenses fédérales estimatives de 28 milliards de dollars visant à stimuler l'économie canadienne.

Trente jours avant le début de l'exercice 2010-2011, 92 % des fonds pour cet exercice sont déjà engagés (tableau 5.2). Les Canadiens ont donc bénéficié d'un soutien important, lequel sera maintenu.

Tableau 5.2

Progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action économique

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation (G\$)	Fonds engagés (%)	Mesures de stimulation (G\$)	Fonds engagés (%)
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	3,0	100	3,2	100
Venir en aide aux chômeurs	2,9	100	4,2	100
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	8,3	100	7,7	92
Créer l'économie de demain	2,1	100	1,9	85
Appuyer les industries et les collectivités	11,8	99	2,2	67
Total du financement fédéral	28,1	100	19,2	92

Nota – Les chiffres sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Comme ils ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



D'importants progrès ont été faits depuis un an. Les éléments du Plan d'action économique que contrôle directement le gouvernement fédéral sont déjà en place, ou en voie de l'être en 2010-2011. Voici quelques exemples :

- Les prestations bonifiées d'assurance-emploi sont en train d'être versées et continueront d'être offertes.
- Bon nombre de projets d'infrastructure fédéraux ont commencé, et plusieurs sont terminés. Les travaux associés à de nombreux projets se poursuivront en 2010-2011.
- La Prestation fiscale pour le revenu de travail a été entièrement mise en œuvre. Les Canadiens pourront la toucher lorsqu'ils produiront leur déclaration de revenus de 2009.
- Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire a bénéficié à plusieurs millions de familles canadiennes, qui pourront aussi le demander dans leur déclaration de revenus de 2009. Ce crédit d'impôt a pris fin comme prévu le 31 janvier 2010.

Le gouvernement a aussi conclu des ententes au cours de la dernière année afin de permettre aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux partenaires du secteur privé de mettre en œuvre des mesures à responsabilité partagée en 2009-2010 et en 2010-2011. Les gouvernements provinciaux et territoriaux :

- offrent des programmes bonifiés de formation liés à l'assurance-emploi;
- offrent une formation bonifiée aux travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi; ces programmes sont mis en œuvre;
- font d'importantes dépenses au titre de l'infrastructure et du logement social.



Des fonds liés au Plan d'action économique ont été engagés dans près de 16 000 projets d'un bout à l'autre du pays, dont plus de 12 000 ont débuté ou ont été achevés. Ces projets en cours ou achevés comprennent :

- près de 4 800 projets provinciaux, territoriaux ou municipaux d'infrastructure, dont plus de 1 500 projets relevant d'Infrastructure des loisirs Canada et environ 1 000 projets accélérés du plan Chantiers Canada;
- 1 270 projets de rénovation ou de réparation d'immeubles fédéraux;
- plus de 200 projets visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées, dans des immeubles appartenant à l'État;
- 381 projets visant à améliorer l'infrastructure des collèges et des universités partout au pays;
- 170 projets de modernisation des laboratoires fédéraux;
- plus de 3 500 projets de logements sociaux ou de logements dans les Premières nations qui sont en cours;
- 242 projets en vue d'améliorer les ports pour petits bateaux;
- plus de 1 000 projets destinés à aider les collectivités les plus touchées par la récession, par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités;
- 96 projets d'infrastructures culturelles;
- plus de 130 projets d'amélioration des installations dans les parcs et lieux historiques nationaux;
- 58 projets portant sur les infrastructures dans les collectivités des Premières nations.



Le gouvernement a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre du Plan d'action économique. Le Plan visait entre autres à créer ou à préserver 220 000 emplois d'ici la fin de 2010, et il est en voie de réaliser cet objectif. Durant la première année de sa mise en œuvre, le Plan d'action économique a permis de créer ou de préserver environ 130 000 emplois, selon les estimations. En outre, plus de 160 000 Canadiens tirent profit du programme de travail partagé. Dans l'ensemble, le Plan a contribué à la création nette d'au-delà de 135 000 emplois au Canada depuis juillet 2009. L'annexe 1 examine l'incidence du Plan d'action économique jusqu'ici.

Réduire le fardeau fiscal des Canadiens

Les allègements fiscaux prévus dans le Plan d'action économique du Canada sont un élément essentiel des efforts déployés par le gouvernement pour stimuler l'économie et créer ou préserver des emplois. La baisse des impôts allège les pressions financières qui s'exercent sur les particuliers, les familles et les entreprises, et elle aide à jeter des bases solides pour assurer la croissance économique future. Elle permet en outre de stimuler les dépenses des particuliers, ce qui aide à protéger et à créer des emplois. Les réductions d'impôt annoncées dans le Plan d'action renforcent le programme ambitieux du gouvernement visant à créer un régime fiscal qui rehausse le niveau de vie et stimule la création d'emplois et l'investissement au Canada.

Anticipant un ralentissement de l'économie mondiale, le gouvernement avait déjà pris d'importantes mesures dans l'*Énoncé économique* d'octobre 2007. Il a alors instauré des allègements fiscaux permanents et de portée générale qui seront viables dans les années à venir. Grâce à ces mesures, le Canada est mieux placé que la plupart des autres pays pour résister aux répercussions des défis économiques mondiaux actuels.

La réduction du fardeau fiscal des particuliers, des familles et des entreprises résultant des mesures prises par le gouvernement du Canada depuis 2006, y compris celles du Plan d'action économique, est estimée à 220 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq exercices suivants. De cette somme, les allègements fiscaux découlant du Plan d'action économique représentent plus de 20 milliards.



Tableau 5.3

Mesures du Plan d'action économique visant à réduire le fardeau fiscal des Canadiens

	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Total
	(M\$)			
Allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers pour tous les contribuables	470	1 885	1 950	4 305
Hausse du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants		230	310	540
Bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail	145	580	580	1 305
Allègements ciblés pour les aînés	80	325	340	745
Total – comptabilité de caisse et d'exercice	695	3 020	3 180	6 895

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La Prestation fiscale canadienne pour enfants et le supplément de la Prestation nationale pour enfants sont considérés comme des dépenses à des fins budgétaires et ne devraient donc pas être inclus dans le calcul des allègements fiscaux totaux.

Allègements fiscaux pour les particuliers et les familles

Le Plan d'action économique a instauré de nouvelles réductions substantielles de l'impôt sur le revenu qui ont profité aux contribuables, en particulier aux Canadiens à revenu faible ou moyen, ainsi que des mesures pour aider les Canadiens à acheter une habitation ou à l'améliorer. Voici quelques exemples :

- Le revenu que tous les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt fédéral sur le revenu a encore été majoré, et le plafond des deux fourchettes inférieures de l'impôt sur le revenu des particuliers a été relevé afin que les Canadiens puissent gagner davantage de revenu avant d'être assujettis à des taux d'imposition plus élevés.
- La Prestation fiscale pour le revenu de travail, instaurée dans le budget de 2007, a été doublée. Cette bonification aide à sortir du piège de l'aide sociale en incitant davantage les Canadiens à faible revenu qui travaillent à continuer de le faire et en encourageant les autres Canadiens à faible revenu à entrer sur le marché du travail.
- Les niveaux de revenu au-delà desquels le supplément de la Prestation nationale pour enfants, destiné aux familles à faible revenu, tombe à zéro et la Prestation fiscale canadienne pour enfants commence à diminuer ont été haussés, ce qui se traduira par un montant additionnel pouvant atteindre 436 \$ par année pour une famille ayant deux enfants. Les prestations mensuelles bonifiées au titre de ces programmes ont commencé à être versées en juillet 2009 aux familles ayant des enfants.



- Le crédit en raison de l'âge a été haussé de 1 000 \$ pour fournir un allègement fiscal aux aînés à revenu faible ou moyen. Cela représente des économies d'impôt additionnelles pouvant atteindre 150 \$ par année pour les aînés à faible revenu.
- Pour aider les acheteurs d'une première habitation, le Plan d'action économique prévoyait un crédit d'impôt pouvant atteindre 750 \$ et d'un accès élargi aux économies détenues dans leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour acheter ou construire une habitation.

Les réductions d'impôt annoncées dans le Plan d'action économique du Canada pour les particuliers et les familles sont maintenant entièrement mises en œuvre, et les Canadiens profitent des avantages qu'elles procurent.

Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire a accordé à environ 4,6 millions de familles canadiennes un allègement fiscal pouvant atteindre 1 350 \$ à l'égard de projets de rénovation admissibles. Les Canadiens peuvent demander ce crédit lorsqu'ils produisent leur déclaration de revenus pour 2009.

Les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 donnent un important coup de pouce à l'économie et créent des emplois. Les particuliers et les familles profiteront de réductions d'impôt totalisant près de 160 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq exercices suivants. Les principales mesures sont les suivantes :

- Tous les Canadiens – même ceux qui ne gagnent pas assez pour payer de l'impôt sur le revenu des particuliers – profitent de la réduction de 2 points de pourcentage du taux de la taxe sur les produits et services (TPS). Le maintien du niveau du crédit pour la TPS, alors que le taux de la taxe a été abaissé de 2 points de pourcentage, procure aux Canadiens à revenu faible ou modeste des avantages dépassant 1,1 milliard de dollars par année au titre du crédit pour la TPS, ce qui rend leurs achats plus abordables.
- Tous les contribuables profitent de la baisse du taux d'imposition le moins élevé, qui est passé de 16 % à 15 %.
- Le compte d'épargne libre d'impôt, instauré dans le budget de 2008, favorise l'épargne au moyen d'un compte enregistré souple et d'usage général qui permet aux Canadiens de gagner un revenu de placement sans payer d'impôt.
- Le gouvernement a également instauré des allègements ciblés destinés aux familles, aux étudiants, aux aînés, aux pensionnés, aux travailleurs, aux personnes handicapées et aux collectivités.



Allégements fiscaux pour les entreprises canadiennes

Un régime concurrentiel d'impôt des sociétés est une condition essentielle à la création d'un climat propice à l'investissement, à la croissance et à la création d'emplois au Canada. Le Plan d'action économique ajoute aux réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés pour aider les entreprises canadiennes à résister aux difficultés actuelles de l'économie mondiale, à protéger et à créer des emplois, ainsi qu'à sortir plus fortes du ralentissement économique. Les principales mesures sont les suivantes :

- Afin d'aider les entreprises à adopter plus rapidement les nouvelles technologies, une déduction pour amortissement (DPA) temporaire de 100 % a été instaurée pour deux ans à l'égard des ordinateurs acquis après le 27 janvier 2009 et avant le 1^{er} février 2011.
- Afin d'aider les entreprises du secteur de la fabrication et de la transformation à se restructurer et à s'équiper en vue d'une réussite à long terme, on a prolongé l'application de la déduction temporaire pour amortissement accéléré au taux de 50 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire, pour les investissements dans le matériel de fabrication et de transformation, de sorte qu'elle vise aussi les investissements effectués en 2010 et en 2011. Les entreprises de fabrication et de transformation bénéficiaient déjà de cette mesure, qui a été instaurée dans le budget de 2007 puis prorogée dans le budget de 2008.
- Afin d'aider les petites entreprises à conserver une plus grande part de leurs bénéfices à des fins de réinvestissement, d'expansion et de création d'emplois, le montant de leur revenu donnant droit au taux réduit de l'impôt fédéral a été porté à 500 000 \$ le 1^{er} janvier 2009 après être passé de 300 000 \$ à 400 000 \$ le 1^{er} janvier 2007.
- Afin de stimuler l'exploration minière partout au Canada, le crédit d'impôt pour exploration minière, qui avait été établi temporairement, a été prolongé jusqu'au 31 mars 2010.

Toutes les mesures visant l'impôt des sociétés qui étaient prévues dans le Plan d'action économique sont entièrement en place.



Les allègements de l'impôt des sociétés instaurés par le gouvernement depuis 2006, notamment grâce aux mesures contenues dans le Plan d'action économique, totaliseront plus de 60 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq exercices suivants. Les principales mesures sont les suivantes :

- Des réductions d'impôt substantielles et de portée générale ramèneront le taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés à 15 % en 2012, alors qu'il était de 22,12 % (y compris la surtaxe des entreprises) en 2007. Ces réductions d'impôt comprennent l'élimination de la surtaxe des sociétés en 2008 pour l'ensemble des entreprises, de même que la réduction du taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés, qui a été ramené à 18 % le 1^{er} janvier 2010.
- Le taux de l'impôt fédéral applicable au revenu admissible des petites entreprises a été ramené à 11 % en 2008.
- Les taux de la déduction pour amortissement applicable à certains biens ont été rajustés afin de mieux correspondre à la vie utile de ces biens. Cela allège le fardeau fiscal sur les investissements et assure la neutralité du traitement fiscal de différentes immobilisations, ce qui favorise les investissements les plus productifs.
- L'impôt fédéral sur le capital, qui était particulièrement néfaste pour l'investissement des entreprises, a été aboli en 2006, et un incitatif financier temporaire a été mis en place en 2007 afin d'encourager les provinces à abolir leurs impôts généraux sur le capital et à abolir leurs impôts sur le capital des institutions financières ou à les remplacer par un impôt minimum. Toutes les provinces auront aboli leurs impôts généraux sur le capital d'ici 2012.

L'intervention rapide du gouvernement et les mesures contenues dans le Plan d'action économique du Canada donnent aux entreprises canadiennes les moyens d'être plus solides et mieux outillées pour faire concurrence sur les marchés mondiaux lors de la reprise économique.

Grâce aux modifications des taux fédéral et provinciaux de l'impôt sur le revenu des sociétés, le Canada affichera cette année le plus faible taux global d'imposition sur les nouveaux investissements des entreprises¹ parmi les pays du G7 et un taux global d'imposition inférieur à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

¹ Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) applicable aux nouveaux investissements des entreprises tient compte des taux fédéral, provinciaux et territoriaux d'imposition du revenu des sociétés prévus par la loi, des déductions et crédits que comporte le régime fiscal des sociétés, ainsi que d'autres impôts et taxes versés par les sociétés, notamment les impôts provinciaux sur le capital et les taxes de vente au détail sur les intrants des entreprises. La méthode de calcul du TEMI est décrite dans l'édition de 2005 de la publication du ministère des Finances intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*.



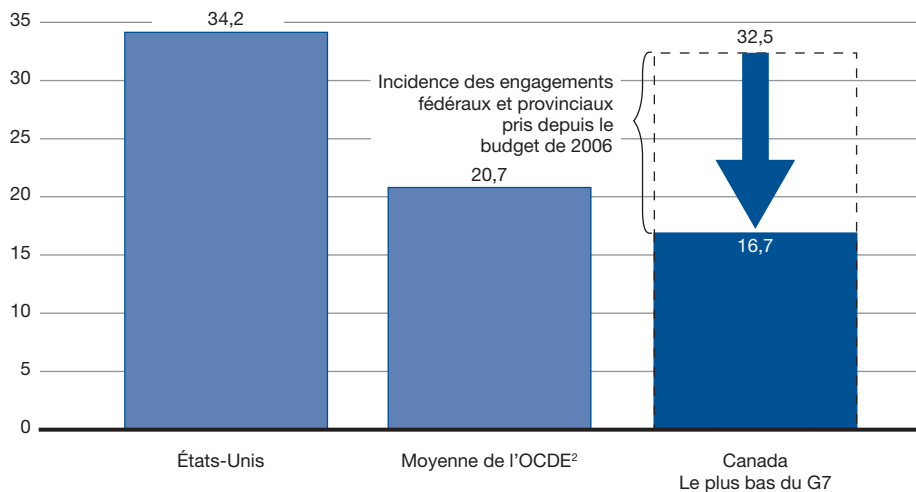
(graphique 5.1). D'ici 2012, le Canada disposera également du plus faible taux d'imposition sur le revenu des entreprises prévu par la loi parmi les pays du G7. La compétitivité de notre régime de fiscalité des entreprises encourage les nouveaux investissements au Canada, y compris les investissements directs étrangers.

Le Canada appliquera le plus faible taux d'imposition sur les nouveaux investissements des entreprises parmi les pays du G7 en 2012

Graphique 5.1

Attirer de nouveaux investissements

Taux d'imposition¹ sur les nouveaux investissements des entreprises en 2012
%



¹ Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) inclut les mesures annoncées au 1^{er} février 2010. Il exclut les secteurs financier et des ressources et les mesures fiscales liées à la recherche-développement.

² Hors Canada.

Source : Ministère des Finances

L'amélioration de la compétitivité du régime fiscal canadien nécessite la collaboration de tous les gouvernements en vue d'aider les entreprises canadiennes à être plus concurrentielles à l'échelle mondiale lors de la reprise économique. Les provinces et les territoires ont également pris des mesures pour renforcer l'avantage fiscal du Canada. Ces mesures aident le Canada à jeter des bases solides en vue d'assurer la croissance économique future, la création d'emplois et un niveau de vie plus élevé pour les Canadiens.



Tableau 5.4

Réduire le fardeau fiscal des Canadiens

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers pour tous les contribuables	1 885	1 885	1 950	1 950
Hausse du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants	230	230	310	310
Bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail	580	580	580	580
Allègements ciblés pour les aînés	325	325	340	340
Total	3 020	3 020	3 180	3 180

Référence :

Mesures fiscales à l'appui du logement et des entreprises

Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire	3 000	3 000	-	-
Hausse des limites de retrait aux termes du Régime d'accession à la propriété	15	15	15	15
Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation	175	175	180	180
Prolongation du crédit d'impôt pour l'exploration minière	70	70	-15	-15
Hausse du montant de revenu des petites entreprises assujetti au taux réduit d'imposition	45	45	80	80
Taux temporaire de déduction pour amortissement de 100 % pour les ordinateurs	340	340	355	355
Taux temporaire de déduction pour amortissement accéléré applicable aux machines et au matériel de fabrication et de transformation ¹	-	-	-	-

¹ Les entreprises pourront profiter de la prolongation de cette mesure à compter de 2011-2012; celle-ci a été présentée initialement dans le budget de 2007 et prolongée dans le budget de 2008.



Venir en aide aux chômeurs

Les Canadiens ont subi les contrecoups du ralentissement économique mondial. Le Plan d'action économique prévoit un montant de 7 milliards de dollars sur deux ans pour soutenir les travailleurs les plus touchés et les aider à accéder à des possibilités d'emploi grâce au perfectionnement des compétences et à la formation. Le gouvernement a versé plus de 2,9 milliards de dollars pour venir en aide aux chômeurs en 2009-2010, et il offrira un soutien additionnel de 4 milliards en 2010-2011.

Tableau 5.5

Venir en aide aux chômeurs

	2009-2010	2010-2011	Total
		(M\$)	
Améliorer les prestations pour les travailleurs canadiens	1 115	1 550	2 665
Élargir l'accès à la formation	919	986	1 905
Maintenir de faibles taux de cotisation d'assurance-emploi	818	1 631	2 449
Total – comptabilité de caisse et d'exercice	2 852	4 167	7 019

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

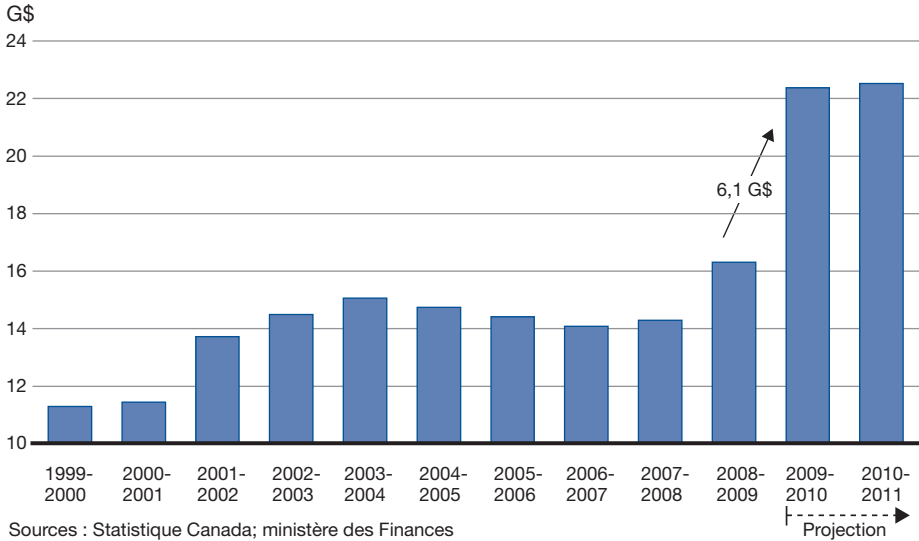
Tout au long de la récession, le programme d'assurance-emploi a fourni aux Canadiens une aide temporaire dont ils avaient besoin. En 2009-2010 et encore en 2010-2011, les dépenses totales du programme devraient être supérieures de 6 milliards de dollars à celles de l'année dernière (graphique 5.2).



Les prestations d'assurance-emploi sont en forte hausse

Graphique 5.2

Prestations d'assurance-emploi



Le taux de cotisation d'assurance-emploi sera maintenu à 1,73 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2010, soit le taux le plus faible depuis 1982. Selon les projections, cette mesure représente une diminution de cotisations de 11,1 milliards de dollars pour les travailleurs et les employeurs canadiens pour 2009 et 2010, par rapport au scénario du rajustement des taux au seuil de rentabilité du programme d'assurance-emploi. Ce montant ne tient pas compte de l'octroi additionnel de 2,9 milliards sur deux ans au titre des prestations bonifiées et de la formation liée à l'assurance-emploi, une mesure annoncée dans le budget de 2009.

Lorsque le gel temporaire des taux de cotisation sera levé en 2011, les taux de cotisation seront fixés par l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, une société d'État sans lien de dépendance. Conformément au régime de financement de l'assurance-emploi annoncé dans le budget de 2008 et inscrit dans la loi, l'Office de financement fixera les taux de cotisation de façon que les revenus et les dépenses du programme d'assurance-emploi atteignent l'équilibre au fil du temps, tout en limitant la variation des taux annuels à 15 cents. De plus, suivant l'engagement que le gouvernement a pris dans le budget de 2009, l'Office n'aura pas le mandat de recouvrer tout déficit de l'assurance-emploi résultant des coûts de la bonification des prestations et de l'amélioration de la formation annoncées dans le budget de 2009.



Par le biais du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a pris des mesures énergiques et d'exécution rapide pour protéger les emplois et aider les Canadiens qui étaient touchés directement par la récession mondiale. L'approche choisie visait également les besoins de l'économie de demain, puisqu'elle contribue au développement d'une main-d'œuvre plus qualifiée, souple et instruite. Les initiatives suivantes continueront de soutenir les emplois et la formation en 2010-2011 :

- Plus de 512 583 Canadiens ont déjà eu droit à cinq semaines supplémentaires de prestations régulières d'assurance-emploi. La durée prolongée des prestations continuera de s'appliquer aux demandes d'assurance-emploi effectuées d'ici le 11 septembre 2010.
- Plus de 8 445 travailleurs de longue date touchent des prestations bonifiées d'assurance-emploi afin de suivre une formation de longue durée, et l'admission de travailleurs à ce programme se poursuivra jusqu'au 29 mai 2010. Le gouvernement a également fourni un soutien supplémentaire à plus de 500 000 travailleurs qui ont versé des cotisations d'assurance-emploi pendant de nombreuses années, en prolongeant la durée d'admissibilité aux prestations d'une période allant de 5 à 20 semaines.
- En janvier 2010, plus de 160 000 Canadiens participaient à quelque 5 900 accords de travail partagé (graphique 5.3).
- Le Programme de protection des salariés a effectué des versements à plus de 15 000 Canadiens.
- Le gouvernement a répondu aux besoins des travailleurs indépendants canadiens en rendant ceux-ci admissibles, sur une base volontaire, aux prestations spéciales d'assurance-emploi, y compris les prestations de maternité, parentales, de maladie et de compassion. Les travailleurs indépendants peuvent maintenant avoir droit à ces prestations en adhérant au régime d'assurance-emploi.
- Le gouvernement a mis 750 millions de dollars à la disposition des provinces et des territoires en 2009-2010 à l'appui de programmes de formation et de perfectionnement professionnel auxquels plus de 122 000 Canadiens participent, et il fera de même en 2010-2011.
- Les projets actuels menés dans le cadre de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, qui a été bonifiée, devraient fournir une aide additionnelle à plus de 5 400 travailleurs âgés.
- En 2009-2010, plus de 3 500 emplois d'été ont été créés grâce au financement accru du programme Emplois d'été Canada. On s'attend à la création d'un nombre similaire d'emplois additionnels cet été.



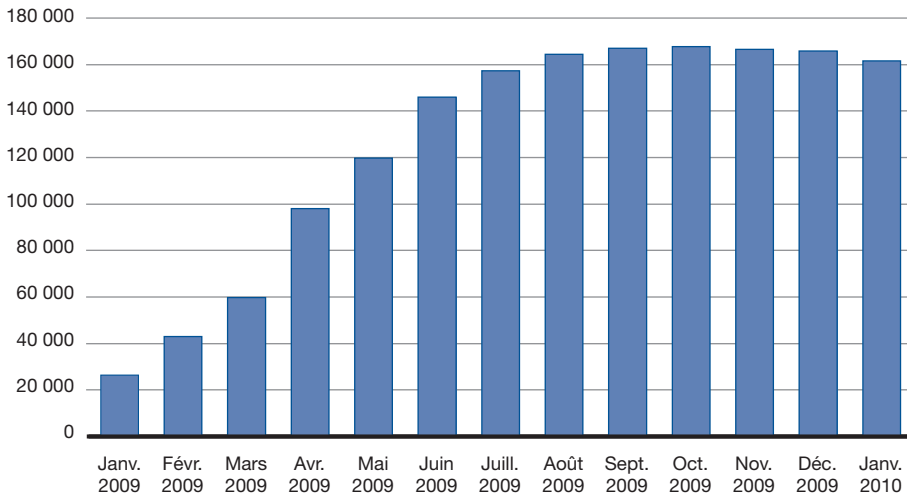
- Plus de 11 500 Canadiens autochtones profiteront de programmes de formation et d'acquisitions de compétences dans le cadre du Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones et du Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones.
- Des subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti ont été versées à près de 16 000 personnes ayant reçu leur accréditation dans un métier désigné Sceau rouge après avoir terminé leur formation.
- Un soutien est accordé à la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.
- Des fonds fédéraux octroyés par l'entremise des organismes YMCA et YWCA soutiennent la formation de près de 300 jeunes qui suivent des stages dans des organisations à but non lucratif et des organisations de services communautaires.

Depuis le début de 2009, le nombre de travailleurs canadiens participant à des accords de travail partagé a sextuplé

Graphique 5.3

Travailleurs canadiens participant à des accords de travail partagé

Nombre de travailleurs



Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada



Améliorations apportées au travail partagé

Nova Agri Inc.

Nova Agri Inc. est une entreprise agricole de Centreville, en Nouvelle-Écosse, qui cultive plus de 2 000 acres de terres fertiles dans la vallée de l'Annapolis. Elle compte 40 employés à temps plein et 150 employés saisonniers. L'entreprise a éprouvé des difficultés au cours de la dernière année en raison d'une baisse sensible des récoltes en 2008, situation qui a été exacerbée par le ralentissement économique mondial. L'entreprise a en effet été touchée par une tendance à la baisse des cours des produits, jumelée à une hausse des coûts de production. Comme nombre d'entreprises, Nova Agri Inc. a envisagé de procéder à des mises à pied temporaires afin de réduire ses coûts. Toutefois, dans le cadre de discussions ouvertes avec ses employés, une autre possibilité s'est présentée – le Programme de travail partagé du gouvernement du Canada. L'accord de travail partagé conclu entre Nova Agri et 18 employés participants a débuté en janvier 2009 et s'est terminé en juin, ce qui correspond à une période plus courte que prévu. Depuis, l'entreprise a repris le cours normal de ses activités et elle obtient de bons résultats.

Grâce au travail partagé, nous avons été en mesure de conserver nos employés clés durant une période difficile. Nous avons pu maintenir toutes les compétences de notre effectif. Cela nous a permis de continuer d'offrir des produits de qualité et de bons services aux consommateurs, dans le plus grand respect de nos employés et de nos clients. Je recommande ce programme à toute entreprise qui doit composer avec une baisse temporaire de ses activités commerciales.

— Allie Craswell, directrice de la chaîne d'approvisionnement
Nova Agri Inc.

Northern Uniform Service

L'entreprise Northern Uniform Service de Sudbury, en Ontario, fournit des services de blanchisserie sur les marchés de gros et de détail de l'Ontario depuis 1901, et elle offre maintenant des services de location d'uniformes à ses clients. L'entreprise a réussi à poursuivre ses activités durant plus d'un siècle, mais il a fallu à la fois un engagement solide et la capacité de s'adapter au fil du temps. Cependant, comme pour beaucoup d'autres entreprises de l'Ontario et du Canada, le ralentissement de l'économie a eu des effets négatifs sur les activités de Northern Uniform Service. Depuis avril 2009, 48 de ses employés prennent part à des modalités de travail partagé.

Nous aurions été forcés de mettre des gens à pied. Grâce au Programme de travail partagé, nous avons pu éviter de le faire. Cela a vraiment servi les intérêts des employés. En l'absence du Programme, les employés auraient dû accepter de perdre jusqu'à un cinquième de leurs revenus. Ce programme est vraiment avantageux. Le revenu des employés a baissé un peu, mais ceux-ci n'ont pas le sentiment de devoir quitter l'entreprise pour se chercher un emploi à temps plein. Trouver un autre emploi, ce n'est pas si simple.

— Paul Stewart, directeur général
Northern Uniform Service



Améliorations apportées au travail partagé (suite)

MODUS Modular Structures Inc.

MODUS Modular Structures Inc., de Swift Current, en Saskatchewan, est un important fournisseur de structures modulaires de « haut rendement » pour les environnements exigeants. Installées dans des centaines d'endroits au Canada, les structures modulaires de cette entreprise sont utilisées par des écoles, des entreprises de télécommunications ainsi que l'industrie pétrolière et gazière afin de répondre à leurs exigences, même dans les conditions climatiques les plus rigoureuses.

L'accord de travail partagé chez MODUS Modular Structures Inc. a commencé le 12 juillet 2009 et s'est terminé le 14 décembre 2009. Cet accord, d'une durée de 52 semaines au départ, devait prendre fin en juillet 2010. L'entreprise a pu y mettre un terme plus tôt, car la production avait repris complètement.

Lorsque le ralentissement économique a frappé notre client, celui-ci a interrompu un projet de 460 unités qui, à ce moment là, était moins qu'à moitié terminé. Nous avons dû réduire notre effectif alors que nous tentions de corriger le contrat avec notre client, compte tenu des conditions économiques difficiles. Le travail partagé nous a permis de rester en activité et de garder les employés essentiels. Certains de nos employés ont continué de chercher de nouveaux débouchés, tandis que d'autres ont été maintenus en poste pour assurer l'expansion et la nouvelle croissance qui ne pouvaient manquer de se produire. En raison de l'évolution des conditions économiques et de la diversification de notre clientèle, nous savions que nous aurions besoin de reprendre la production; il était donc crucial de garder les employés possédant des compétences essentielles. Grâce à l'effectif de 37 employés que nous avons maintenu en poste, nous étions prêts à assumer de nouveaux projets et à relancer le projet interrompu. Le Programme du travail partagé nous a permis de réembaucher nombre des employés que nous avions mis à pied.

Nous sommes une des rares organisations de la région de Swift Current à avoir intégré l'accord de travail partagé à sa stratégie de survie. Le travail partagé a eu des retombées appréciables sur la collectivité de Swift Current et des environs.

— Tanja Maclsaac, directrice commerciale
MODUS Modular Structures Inc.



Tableau 5.6

Venir en aide aux chômeurs

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Cinq semaines supplémentaires de prestations d'assurance-emploi	575	575	575	575
Assurance-emploi – Travailleurs de longue date (initiatives d'aide à la transition de carrière)	250	250	250	250
Assurance-emploi – Travailleurs de longue date (prolongation des prestations régulières)	165	165	600	600
Assurance-emploi – Travail partagé	100	100	100	100
Programme de protection des salariés	25	25	25	25
Programmes de formation liés à l'assurance-emploi	500	500	500	500
Fonds de transition et de formation stratégique	250	250	250	250
Programme Emplois d'été Canada	10	10	10	10
Programme d'emploi pour les étudiants dans la fonction publique	10	10	10	10
YMCA-YWCA	15	15	–	–
Initiative ciblée pour les travailleurs âgés	12	12	28	28
Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti	40	40	40	40
Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers	20	20	30	30
Partenariats pour les compétences et l'emploi des Autochtones	12	12	68	68
Fonds d'investissement stratégique pour l'acquisition de compétences et la formation des Autochtones	25	25	50	50
Stratégie de développement des ressources humaines autochtones	25	25	–	–
Geler les taux de cotisation d'assurance-emploi en 2010	818	818	1 631	1 631
Total	2 852	2 852	4 167	4 167



Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois

Le Plan d'action économique du Canada prévoit quelque 16 milliards de dollars sur deux ans pour moderniser un vaste éventail d'infrastructures, dont les routes, les ponts, le transport en commun, les parcs et les installations de traitement de l'eau, ainsi que pour soutenir l'accès à la propriété, stimuler le secteur du logement et améliorer les logements dans l'ensemble du Canada. Ces investissements contribuent à créer et à conserver des emplois partout au Canada, au profit de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, et ils feront en sorte que le pays sera doté d'une infrastructure plus moderne et plus verte lorsqu'il sortira du ralentissement économique actuel.

Tableau 5.7

Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois

	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Total
	(M\$)			
Mesures immédiates pour bâtir l'infrastructure				
Investissements dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales		1 705	4 042	5 747
Investissements dans les infrastructures des Premières nations		230	285	515
Investissements dans les projets fédéraux d'infrastructure		485	265	750
Total partiel – Bâtir l'infrastructure		2 421	4 591	7 013
Stimuler la construction domiciliaire				
Aide à l'accès à la propriété et au secteur du logement	530	2 840	425	3 795
Investissements dans le logement social pour les Canadiens		1 025	1 050	2 075
Total partiel – Stimuler la construction domiciliaire	530	3 865	1 475	5 870
Total – comptabilité d'exercice	530	6 286	6 066	12 883
Total – comptabilité de caisse		8 312	7 696	16 007
Total comprenant les contributions provinciales – comptabilité de caisse		10 726	12 674	23 400

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La valeur des mesures pourrait être moindre selon la comptabilité d'exercice puisque certaines dépenses se rapportent à des coûts de construction et de rénovation d'actifs fédéraux (seul l'amortissement est alors comptabilisé dans le budget) et à des prêts à des tiers (l'impact budgétaire se limite alors aux cas où il y a un risque de perte).



Des projets d'infrastructure et des projets dans le secteur du logement sont en cours à l'échelle du pays. Les fonds réservés à ces types d'investissements ont pratiquement tous été engagés. Les travaux relatifs à des milliers de projets d'infrastructure et de logement ont commencé, et d'autres projets débiteront en 2010-2011, ce qui créera un nombre important de nouveaux emplois directs dans les secteurs de la construction et de la fabrication.

Bâtir l'infrastructure

Investissements dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales

Par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a collaboré étroitement avec chaque province et chaque territoire afin de donner le feu vert aux projets et faire en sorte que les travaux débutent. Au cours des saisons de construction de 2009 et de 2010, le gouvernement a engagé près de 5,5 milliards de dollars en fonds de stimulation dans près de 7 000 projets. Cette somme comprend tout le financement offert en vertu du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires apportent aussi une contribution financière à ces projets, ce qui génère un investissement total de plus de 14 milliards dans les infrastructures publiques, à un moment crucial.

Les travaux ont débuté ou sont achevés dans le cas de près de 4 150 projets dont la valeur se chiffre à plus de 7 milliards de dollars. Lorsque la saison de construction de 2010 sera amorcée, ce montant continuera de croître.

En plus d'engager d'imposants nouveaux fonds pour les infrastructures provinciales, territoriales et municipales, le gouvernement a pris des mesures pour accélérer les approbations des initiatives du plan Chantiers Canada annoncées dans le budget de 2007, afin qu'un plus grand nombre de projets soient entamés durant les saisons de construction de 2009 et de 2010. En accélérant les approbations des initiatives du plan Chantiers Canada, le gouvernement a pu engager plus de 10 milliards de dollars pour la réalisation de 8 032 projets provinciaux, territoriaux et municipaux d'infrastructure depuis le lancement du Plan d'action économique du Canada. Ces investissements s'étendront au-delà de l'exercice 2010-2011.

Chaque région du pays profite des investissements dans divers types de projets d'infrastructures provinciales, territoriales et municipales, qui sont générés grâce au Plan d'action économique.



Accélérer les projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux existants du plan Chantiers Canada

Les mesures particulières suivantes ont été prises depuis le 27 janvier 2009 :

- La simplification du processus requis pour obtenir l'approbation fédérale des projets d'infrastructure.
- L'annonce d'un financement fédéral de plus de 2,8 milliards de dollars destiné à près de 100 projets importants d'une valeur dépassant 9,4 milliards. Ce financement provient du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada.
- L'engagement complet du financement disponible dans le cadre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, y compris le montant complémentaire annoncé dans le Plan d'action économique. Cela représente des fonds fédéraux de 1,5 milliard de dollars qui permettront de soutenir près de 1 400 projets dans les petites collectivités (c'est-à-dire celles qui comptent moins de 100 000 habitants). Si l'on tient compte du financement fourni par les provinces et les municipalités, ces projets représentent un investissement total de 4,6 milliards.
- Le transfert de 689 millions de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre de l'Initiative de financement de base des provinces et des territoires. La plupart des provinces et des territoires ont accepté de profiter de cette offre fédérale d'accélération des paiements, et ils reçoivent donc en 2009-2010 et 2010-2011 des fonds qui, à l'origine, devaient leur être versés dans les trois dernières années de l'initiative (2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014).



Nouvelles initiatives visant les infrastructures provinciales, territoriales et municipales

Fonds de stimulation de l'infrastructure : En partenariat avec les provinces, les territoires et les municipalités, le gouvernement a engagé la totalité des sommes destinées aux projets du Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars. Près de 4 000 projets, totalisant un investissement de près de 10 milliards, profitent de l'aide fournie par le Fonds de stimulation de l'infrastructure.

De plus en plus de projets sont mis en marche. Selon les rapports des provinces et des territoires, les travaux relativement à plus de 1 700 projets ont été entrepris ou sont terminés. Cela comprend l'octroi de contrats, les travaux d'ingénierie, les travaux liés à l'environnement ainsi que les travaux de construction. Près de 300 projets ont été achevés.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets du Fonds de stimulation de l'infrastructure

Colombie-Britannique

Le projet de la Bibliothèque régionale de Princeton prévoit le déménagement de l'institution dans un immeuble de 3 000 pieds carrés au cœur du centre-ville, près de la grand-place récemment réaménagée. Les travaux englobent notamment la rénovation de l'espace intérieur et de l'extérieur, ainsi que la mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques. Le gouvernement fédéral verse une contribution d'environ 200 000 \$ à ce projet.

Alberta

Le gouvernement accorde près de 1 million de dollars à même le Fonds de stimulation de l'infrastructure à la ville de Sedgewick pour que celle-ci puisse remplacer huit unités d'égout collecteur, y compris des branchements vers le bord de la chaussée et le resurfaçage de l'asphalte. Ce projet en cours devrait coûter 3 millions de dollars.

Saskatchewan

Le projet du pont de l'affluent du ruisseau Morin, à Meadow Lake, a été réalisé grâce à une contribution fédérale de 133 333 \$ par le biais du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Ce projet de 400 000 \$, qui est maintenant terminé, a permis de remplacer un pont en bois existant par une nouvelle structure en béton. Ce pont plus moderne a une capacité de charge accrue et améliorera l'efficacité du transport par camion sur le réseau routier de la province.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets du Fonds de stimulation de l'infrastructure *(suite)*

Manitoba

Le Western Manitoba Centennial Auditorium à Brandon est l'un des principaux centres culturels de la ville. Une contribution de 250 000 \$ du Fonds de stimulation de l'infrastructure permet d'améliorer le système d'éclairage de l'auditorium et de remplacer l'entrée de l'édifice. Cette nouvelle entrée facilitera l'accès à l'édifice et en modernisera l'aspect général, tout en répondant aux questions de sécurité associées à l'entrée actuelle.

Ontario

Le Carrefour de mobilité du Village de Mount Pleasant, à Brampton, facilitera les correspondances interrégionales vers la région du Grand Toronto et au-delà de ce secteur pour le service de train de banlieue, d'autobus express et de transport en commun classique, ainsi que pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Le projet englobe l'aménagement d'aires d'attente pour les autobus et d'abris et d'installations qui encourageront et faciliteront l'utilisation de moyens de transport alternatifs, ainsi que la restauration et l'intégration d'une gare patrimoniale du Canadien Pacifique à titre d'élément culturel. Le gouvernement fédéral verse une contribution de 7,7 millions de dollars à ce projet de 23 millions.

Québec

Par le biais du Fonds de stimulation de l'infrastructure, le gouvernement du Canada affecte plus de 800 000 \$ à la rénovation d'une piscine intérieure et d'un centre culturel à Beauceville. Le coût de ce projet totalise environ 2,4 millions de dollars.

Nouveau-Brunswick

Un projet de remise en état de la chaussée de la route 17 (Whites Brook) a été achevé en septembre 2009. Ces travaux prolongeront la durée du revêtement et amélioreront la sécurité. Le gouvernement du Canada verse une contribution de 918 000 \$ dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure à ce projet de quelque 1,84 million de dollars.

Nouvelle-Écosse

On a consacré plus de 1,15 million de dollars provenant du Fonds de stimulation de l'infrastructure à la réfection de la route 236 à Princeport. Maintenant terminés, les travaux ont permis de procéder au resurfaçage d'un tronçon de 7,9 kilomètres, ce qui permettra de prolonger la durée de vie de la chaussée et de réduire les coûts d'entretien pour les automobilistes.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets du Fonds de stimulation de l'infrastructure *(suite)*

Île-du-Prince-Édouard

Le projet d'aménagement du parc Jardins patrimoniaux de Summerside permettra d'aménager une importante artère piétonnière le long du secteur riverain de la ville. Les résidents et les touristes pourront admirer des jardins et des arbres, parcourir de nouveaux sentiers et profiter d'un meilleur éclairage dans le parc. On prolongera en outre les aires de promenade le long des berges pour attirer cyclistes et piétons. Le gouvernement fédéral alloue plus de 300 000 \$ à ce projet.

Terre-Neuve-et-Labrador

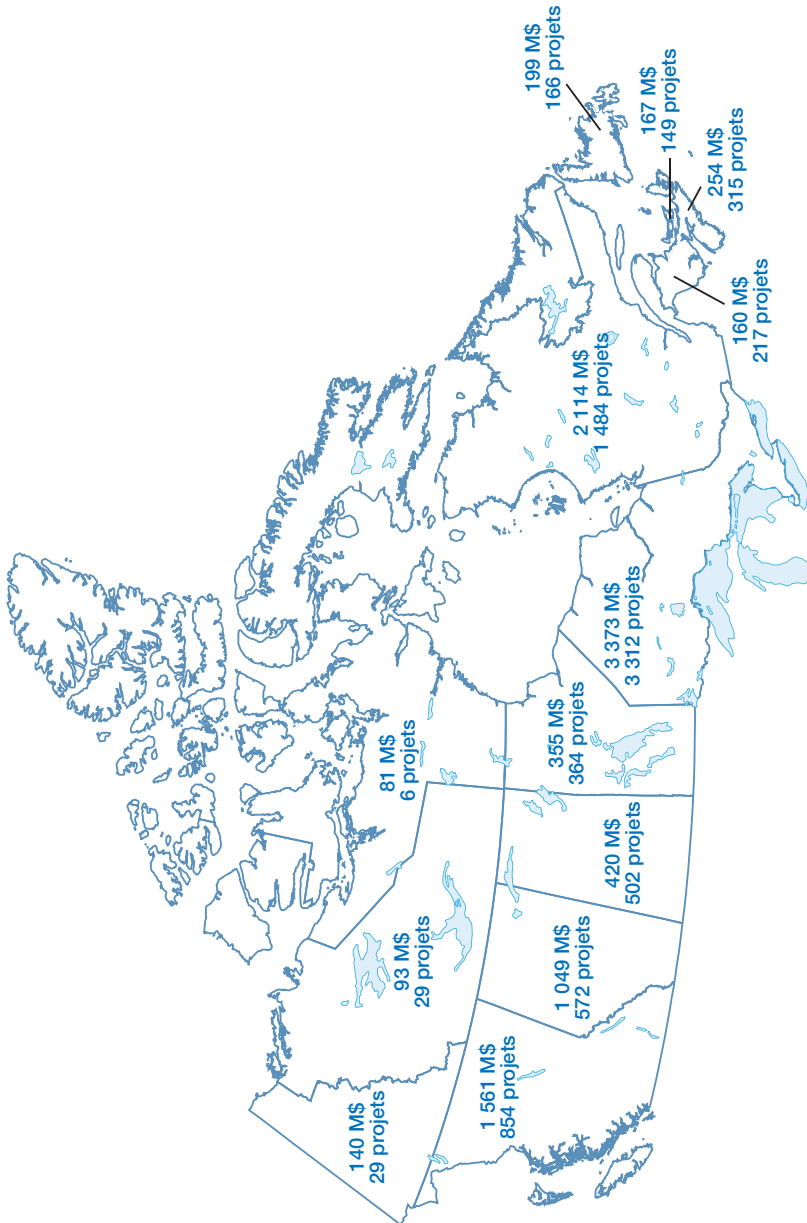
Le projet de la route 220 à St. Lawrence englobe le remplacement des caniveaux, l'excavation, la destruction de l'asphalte existant, la réfection de la chaussée et le remplacement des garde-fous et de la signalisation routière. Ce projet de 2 millions de dollars a permis d'améliorer l'état de la chaussée et contribue à la sécurité des automobilistes et des piétons. Le gouvernement fédéral finance ce projet grâce à sa contribution de 1 million de dollars.

Territoires

Le projet de la route Nahanni Range, à Watson Lake (Yukon), a été achevé en septembre 2009; il a reçu une contribution fédérale de 44 280 \$. Ce projet a amélioré la route existante et remédié aux préoccupations en matière de sécurité, tant chez les travailleurs des mines que dans la population en général.



Fonds engagés pour les infrastructures dans l'ensemble du Canada



Nota – Les chiffres pour les provinces correspondent aux engagements pris depuis le 27 janvier 2009 en vertu des programmes provinciaux et municipaux d'infrastructure annoncés dans le Plan d'action économique, y compris par Infrastructure des loisirs Canada. Les chiffres pour les territoires correspondent aux engagements pris en vertu du Fonds de stimulation de l'infrastructure, du programme Infrastructure des loisirs Canada, du Fonds pour l'infrastructure verte et des Sentiers récréatifs nationaux, auxquels s'ajoutent les paiements effectués en vertu du Financement de base pour les provinces et les territoires, depuis le 27 janvier 2009.



Fonds pour l'infrastructure verte : Plus de la moitié des fonds fédéraux de 1 milliard de dollars disponibles sur cinq ans à même le Fonds pour l'infrastructure verte a été engagée, et le gouvernement continue à évaluer d'autres propositions. Les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé fournissent également du financement pour ces projets du Fonds pour l'infrastructure verte, ce qui porte l'investissement total à plus de 1,4 milliard. À ce jour, 16 projets ont été annoncés.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projet du Fonds pour l'infrastructure verte

- 71 millions de dollars destinés aux installations de la centrale hydroélectrique Mayo B et au réseau de transport électrique Carmacks-Stewart au Yukon.
- 130 millions de dollars destinés à la ligne de transport d'électricité Northwest en Colombie-Britannique.
- 134,3 millions de dollars pour améliorer le traitement des eaux usées dans sept collectivités de l'Ontario, principalement dans les régions des Grands Lacs et du bassin du Saint-Laurent, notamment à Red Rock, Owen Sound, South Dundas, Cornwall, dans la région de Halton, à Timmins et à Kirkland Lake.
- 170,8 millions de dollars pour améliorer le traitement des déchets organiques, réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges et produire de l'énergie verte dans le Grand Montréal, à Rivière-du-Loup et à Québec.
- 11 millions de dollars pour soutenir l'apport d'améliorations au centre existant de contrôle de la pollution de l'eau du secteur sud, à Winnipeg, au Manitoba, afin d'assurer le traitement des eaux usées durant les périodes de pointe (p. ex., lors de pluies abondantes) et de protéger la santé écologique de la rivière Rouge et du lac Winnipeg.



Sentiers récréatifs nationaux : Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement verse 25 millions de dollars à la Coalition nationale sur les sentiers pour la construction ou la rénovation de sentiers récréatifs pour la promenade, la course, le ski de fond et le cyclisme, ainsi que des sentiers pour véhicules tout-terrain et motoneiges. La Coalition et ses partenaires se sont engagés à verser un montant égal ou supérieur à la contribution fédérale. Environ 500 projets, d'une valeur totale de 60 millions de dollars, ont été retenus. De ces projets, 100 ont déjà été achevés et les travaux relatifs aux autres projets seront terminés d'ici le 31 mars 2010.

Infrastructure des loisirs Canada : Les aré纳斯, les terrains de soccer et de tennis et les piscines procurent aux familles canadiennes l'occasion de faire de l'activité physique et de prendre part à la vie de leur collectivité. Le Plan d'action économique prévoit 500 millions de dollars sur deux ans pour le programme Infrastructure des loisirs Canada, qui finance la construction de nouvelles installations et la modernisation d'installations existantes d'un bout à l'autre du pays.

Jusqu'à maintenant, presque tout le financement a été engagé relativement à près de 2 000 projets à l'échelle du pays, dont plus de 1 500 sont déjà en cours ou achevés, ce qui génère une activité économique importante dans toutes les régions du pays.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets d'infrastructure des loisirs Canada

Rénovation et agrandissement d'un aréna (Lambton, Québec)

En partenariat avec la municipalité de Lambton et la province de Québec, le gouvernement du Canada a engagé un montant de 141 785 \$ pour un projet de 425 350 \$ destiné à améliorer l'aréna de Lambton.

Terrains de baseball (Port Alberni, Colombie-Britannique)

La ville de Port Alberni recevra 620 000 \$ du gouvernement fédéral pour convertir des terrains de sport en terrains de baseball et améliorer les installations connexes. Ce projet se chiffrant à 1 865 000 \$ créera 76 mois-personnes d'emploi.

Améliorations au terrain de soccer (Clareville, Terre-Neuve-et-Labrador)

La ville de Clareville, en partenariat avec l'association des loisirs de la région de Clareville et l'association du soccer de la région de Clareville, a reçu une aide financière de 50 000 \$ pour construire un vestiaire et mettre en place une piste ovale autour d'un terrain de soccer existant. Ce projet a créé 12 mois-personnes d'emploi.

Rénovation d'un aréna (Point Edward, Ontario)

Le village de Point Edward a reçu des fonds fédéraux de 1 million de dollars à l'appui des travaux de rénovation de l'aréna Memorial de Point Edward. L'important projet de rénovation englobe des améliorations au système électrique, à la structure et au système mécanique, ce qui comprend la réfection du câblage électrique, le remplacement de l'éclairage, des améliorations à la bâtisse, le renforcement du toit et des améliorations au chapitre de l'accessibilité, dont l'installation de rampes et l'ajout de toilettes au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ce projet a créé environ 100 mois-personnes d'emploi dans les secteurs liés à la construction.



Partenariats public-privé (PPP) : En octobre 2009, PPP Canada Inc. a terminé son premier appel de demandes de projets au Fonds PPP. En tout, 20 demandes a été reçues de gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Six demandes visaient des projets municipaux. Les coûts d'immobilisations des projets vont de 45 millions à 500 millions de dollars et visent huit secteurs d'infrastructure distincts.

PPP Canada engagera des fonds de plus de 100 millions de dollars en 2010 dans des projets qui témoignent d'un leadership en approvisionnement selon le modèle PPP. Elle fera sous peu la première annonce de projets retenus et, plus tard au printemps, elle devrait faire d'autres annonces concernant les demandes de la première ronde. PPP Canada lancera son deuxième appel de demandes de projets vers le milieu de 2010.

Jalons de PPP Canada

31 octobre 2009 — Premier appel de demandes de projets terminé

Février 2010 — Examen des projets et classement par ordre de priorité

Printemps 2010 — Premières annonces des projets retenus

Milieu de 2010 — Deuxième appel de demandes de projets



Infrastructure des Premières nations

Le gouvernement du Canada fournit un soutien financier aux Premières nations pour le développement et le maintien de l'infrastructure communautaire dans les réserves. Cette infrastructure joue un rôle essentiel dans la prestation des services de base aux collectivités des Premières nations.

Le Plan d'action économique du Canada prévoit un investissement de 515 millions de dollars sur deux ans, à l'appui de projets d'infrastructure dans trois secteurs prioritaires : les écoles, les projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que les établissements de soins de santé et les installations de services de police dans les collectivités des Premières nations. Ces fonds ont pratiquement tous été engagés, et les travaux de construction vont de l'avant.

Les fonds investis en 2009-2010 ont stimulé la création d'emplois et le développement économique dans les réserves ainsi que dans des collectivités des Premières nations rurales et éloignées :

- 81 millions de dollars ont été investis dans 9 projets d'écoles, qui sont en cours.
- 70 millions de dollars ont été investis dans 11 projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, en cours ou achevés.
- 68 millions de dollars ont été investis dans des projets d'infrastructure des services de santé, y compris 24 grands projets en cours ou achevés.
- 12 millions de dollars ont été investis dans des projets d'infrastructure policière, dont 14 sont en cours ou achevés.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Investir dans les infrastructures scolaires et hydrauliques

Birch Narrows, Saskatchewan (école) : Par l'entremise du Plan d'action économique, 20 millions de dollars ont été investis dans la construction d'une nouvelle école pour la Première nation dénée de Birch Narrows, en Saskatchewan, afin de tenir compte de la croissance future de la collectivité. Dans le cadre de ce partenariat, le gouvernement de la Saskatchewan assumera environ 20 % des coûts, tandis que la Première nation a engagé 1 million de dollars dans ce projet.

Les travaux de construction de l'école sont réalisés dans une proportion de plus de 50 % et ont déjà des répercussions positives sur la collectivité, grâce au recours à la main-d'œuvre locale.

Dene Tha', Alberta (approvisionnement en eau et traitement des eaux usées) : Le Plan d'action économique prévoit un investissement de 12 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle installation dans la Première nation Dene Tha', qui vit à 812 km au nord-ouest d'Edmonton. Les travaux de construction ont débuté en août 2009 et devraient être achevés en mars 2011.

Ce projet génère des retombées économiques pour les entreprises locales ainsi que des possibilités d'emploi pour les membres des Premières nations et les entreprises autochtones.

Investir dans l'infrastructure essentielle des services de santé pour les Premières nations

Poste de soins infirmiers de Fort Hope : Réalisé en Ontario, ce projet de 9,4 millions de dollars permettra d'agrandir le poste de soins infirmiers, construit en 1984, afin de mieux répondre aux besoins de la population actuelle. On s'attend à ce que les travaux de construction soient achevés en juin 2010.

Centre de santé de Fort Chipewyan : Ce centre, situé en Alberta, remplacera le poste de soins infirmiers existant construit en 1981. Les travaux de construction sont amorcés et devraient être achevés en mars 2011. Le coût du projet est évalué à 15 millions de dollars.

Résidence d'infirmières de God's Lake Narrows : God's Lake Narrows est situé à 1 037 km au nord-est de Winnipeg et cette réserve compte environ 1 400 personnes. La construction de cette résidence facilitera le recrutement du personnel infirmier et son maintien en poste dans la collectivité. Le coût du projet est évalué à 695 000 \$. Les travaux de construction ont débuté et devraient être achevés en février 2011.

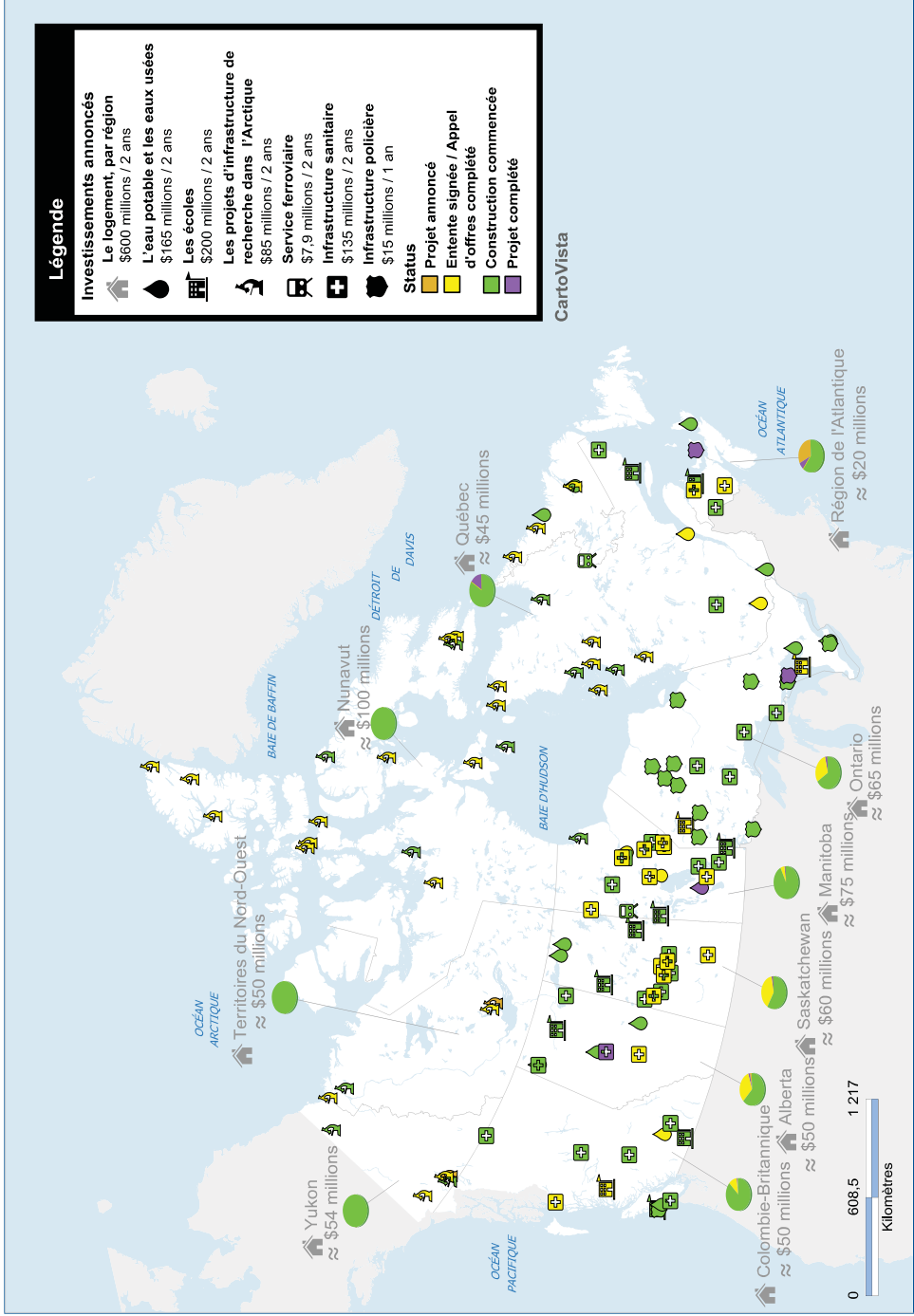


Investissements annoncés dans les dossiers autochtones et nordiques

Légende

- Investissements annoncés**
- Le logement, par région
\$600 millions / 2 ans
 - L'eau potable et les eaux usées
\$165 millions / 2 ans
 - Les écoles
\$200 millions / 2 ans
 - Les projets d'infrastructure de recherche dans l'Arctique
\$85 millions / 2 ans
 - Service ferroviaire
\$7,9 millions / 2 ans
 - Infrastructure sanitaire
\$135 millions / 2 ans
 - Infrastructure policière
\$15 millions / 1 an
- Status**
- Projet annoncé
 - Entente signée / Appel d'offres complété
 - Construction commencée
 - Projet complété

CartoVista





Financement pour améliorer et moderniser l'infrastructure fédérale

Des projets d'infrastructure fédérale, tels que des services ferroviaires voyageurs plus rapides et plus fiables, des ponts et des autoroutes plus sûrs, des ports pour petits bateaux réaménagés et des passages frontaliers plus efficaces, sont en cours et génèrent des emplois à l'échelle du pays.

VIA Rail : Le Plan d'action économique prévoit du financement pour une vaste gamme de projets conçus pour moderniser les services ferroviaires voyageurs en améliorant les infrastructures, les locomotives, les voitures de passagers, les gares et les installations connexes.

Les améliorations d'infrastructure visant le corridor Montréal-Toronto constituent le projet le plus important entrepris par VIA Rail découlant du Plan d'action économique. Ce projet prévoit l'ajout de nouveaux tronçons d'une troisième voie principale afin de permettre aux trains de passagers de dépasser les trains de marchandises moins rapides. Les entrepreneurs travaillent durant tout l'hiver à Brockville, Gananoque, Marysville, Grafton, Cobourg et Oshawa pour préparer l'infrastructure en vue de l'ajout de la nouvelle voie et des ponts.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



VIA Rail

Les fonds du Plan d'action économique du Canada servent à améliorer 75 des voitures de passagers utilisés pour le train transcontinental de l'Ouest de VIA Rail. Depuis les derniers travaux importants de remise en état, ces voitures ont parcouru plus d'un million de milles entre Toronto et Vancouver.

Dans le cadre de ce projet, VIA Rail procède à la mise à niveau des systèmes mécaniques des 75 voitures de passagers, ainsi qu'à la remise à neuf de l'intérieur de 45 des 75 voitures en y installant de nouveaux tapis, revêtements de sièges et revêtements muraux. Une société de la Colombie-Britannique a été engagée pour peindre l'intérieur des voitures pendant que des employés de VIA Rail s'occupent des travaux liés aux systèmes mécaniques et à la remise à neuf.

Le projet a permis à VIA Rail de rappeler 21 employés qui avaient été mis à pied et de maintenir en poste 29 employés additionnels. Il créera environ 65 années-personnes d'emploi en deux ans.



Services ferroviaires voyageurs en région éloignée : Le Plan d'action économique du Canada prévoit des projets concernant la Keewatin Railway Company et Transport Ferroviaire Tshiuétin. Ces sociétés appartenant à des Premières nations fournissent des services aux collectivités autochtones éloignées et reçoivent des fonds du gouvernement du Canada. Le Plan d'action économique prévoit un financement sur deux ans pour améliorer les diverses immobilisations. Jusqu'ici, on a achevé les travaux d'amélioration des voies ferrées et de construction d'une nouvelle rampe de déchargement ainsi que l'achat de wagons porte-rails.

Ponts fédéraux : Le Plan d'action économique du Canada prévoit des projets relatifs aux ponts suivants :

- **Pont Champlain à Montréal :** Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc., société d'État, exécute un programme exhaustif de 10 ans de travaux de post-tension sur le pont Champlain à Montréal. Grâce à ces travaux, le pont le plus achalandé au Canada demeurera sécuritaire pour les usagers. On prévoit à l'heure actuelle que toutes les réparations prévues en 2009-2010 seront achevées d'ici la fin de mars 2010, exactement comme prévu.
- **Pont Blue Water à Sarnia :** Cet investissement stratégique dans l'ajout de voies, le réaménagement de l'esplanade du pont et d'autres améliorations permettra au pont d'absorber l'accroissement soutenu du trafic commercial, facilitera la mise en œuvre de programmes comme Expéditions rapides et sécuritaires et NEXUS, et répondra aux nouveaux besoins de l'Agence des services frontaliers du Canada. Ce projet accroîtra la sécurité et l'efficacité du deuxième plus important passage frontalier commercial du Canada et devrait engendrer des retombées de développement économique régional. Les accords financiers nécessaires ont été conclus le 23 juillet 2009 et les travaux de construction ont débuté à la fin d'août 2009. Tous les emplois créés le sont dans le secteur privé, dans les domaines de la construction, de l'ingénierie et de la fabrication.
- **Pont Peace à Fort Erie :** Cet investissement stratégique facilitera le flux des marchandises commerciales à l'un des trois passages frontaliers les plus achalandés du Canada. Les travaux d'ingénierie et de planification ont débuté en juillet 2009, et la construction doit commencer en mars 2010. L'administration du pont a commencé à recevoir des fonds fédéraux pour réaliser le projet. On prévoit que d'ici la fin des travaux à l'été 2010, le projet aura créé environ 50 emplois directs et indirects à temps plein.



- **Ponts interprovinciaux dans la région de la capitale nationale :** Les villes d'Ottawa et de Gatineau sont reliées par cinq ponts interprovinciaux, dont le pont Alexandra et le pont des Chaudières. D'importants travaux de remise en état du pont Alexandra ont débuté en avril 2009, créant environ 60 emplois. Les contrats pour la réfection du pont des Chaudières ont été octroyés en octobre 2009, et la mobilisation pour la remise en état des arches a débuté en janvier 2010.
- **Ponts de Kingston et de Burlington :** Le pont-jetée LaSalle de Kingston, en Ontario, et le pont levant de Burlington, aussi en Ontario, assurent la circulation de transport commercial essentiel sur terre et sur l'eau. Le pont levant de Burlington permet le passage de quelque 1 000 vaisseaux-cargos par année. Les travaux relatifs au pont levant de Burlington ont commencé en janvier 2010. Les travaux de réfection du pont-jetée LaSalle ont débuté en novembre 2009 et devraient être achevés en mai 2010.

Immeubles fédéraux : Le Plan d'action économique comporte des engagements importants pour la réparation et la rénovation des immeubles du gouvernement fédéral. En tout, 324 projets de réparation et de rénovation ont déjà été menés à terme et plus de 900 projets d'une valeur dépassant 128 millions de dollars sont en cours.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Immeubles fédéraux : Exemples de projets de réparation et de rénovation

Immeuble patrimonial (Red Deer, Alberta)

Ce projet comprenait l'enlèvement d'une vieille chaudière à vapeur et l'installation de huit unités d'humidification plus petites dans l'ensemble de l'espace loué. Les travaux ont produit des avantages environnementaux durables en éliminant le besoin de traitement de l'eau et de rejet de produits chimiques dans le bassin versant local, ainsi qu'en supprimant les émissions de dioxyde d'azote que produisait la vieille chaudière à vapeur. Le nouveau système a également permis d'améliorer l'efficacité énergétique, et les déchets de construction ont été recyclés ou entreposés en vue d'être réutilisés. Tout cela a pu être accompli sans modifier le caractère patrimonial de l'immeuble.

Travaux de réparation du stationnement et de la plate-forme de chargement (Woodstock, Nouveau-Brunswick)

Le projet consistait à installer une nouvelle membrane couvrant le toit du stationnement, à construire une nouvelle chambre de transformateurs et à corriger une inclinaison sur le toit du stationnement afin d'éviter les accumulations d'eau. L'investissement a également permis l'installation de nouvelles rampes pour les personnes en fauteuil roulant, ce qui a grandement amélioré l'accès à l'immeuble.

Centre de conférences du gouvernement (Ottawa, Ontario)

Le projet comprenait le remplacement du toit et la peinture des fenêtres extérieures. Il contribue à la restauration d'un site patrimonial.

De plus, des fonds ont été accordés pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux immeubles fédéraux. Jusqu'ici, 40 projets ont été menés à terme, et plus de 175, d'une valeur totalisant quelque 16 millions de dollars, sont en cours. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada s'emploie actuellement à examiner une liste préliminaire de projets pour 2010-2011. On continue d'accorder la priorité aux installations où des services directs sont offerts aux Canadiens. Les projets ont notamment trait à ce qui suit :

- améliorations pour les personnes ayant une déficience visuelle, telles qu'une signalisation en braille;
- portes commandées automatiquement, systèmes d'annonces vocales dans les ascenseurs, et rampes intérieures et extérieures et portes d'accès principales pour améliorer l'accès des personnes ayant un handicap physique.



Les contrats associés à la plupart de ces projets sont accordés par l'entremise du fournisseur de services de gestion d'immeubles du secteur privé retenu par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. À ce jour, le fournisseur de services a conclu des marchés avec près de 600 fournisseurs pour les seules fins des investissements prévus dans le Plan d'action économique; ces fournisseurs concluent à leur tour des contrats avec un grand nombre d'entrepreneurs, dont des petites et moyennes entreprises, d'un océan à l'autre, pour l'exécution de ce programme.

Le Plan d'action économique prévoyait également 2 millions de dollars sur deux ans pour l'élaboration d'un plan complet qui assurera l'avenir de l'historique Manège militaire de Québec. Les résultats de consultations publiques ont été publiés en octobre, les services d'un consultant en immobilier ont été retenus pour exécuter une étude de faisabilité et de rentabilité, et les recommandations découlant de cette étude ont été reçues en décembre. Le gouvernement examine actuellement le rapport; il est fermement décidé à reconstruire ce site historique.

Route de l'Alaska : Sur des tronçons de la route de l'Alaska situés entre Summit Lake, en Colombie-Britannique, et la frontière du Yukon, on a procédé à des réparations du tablier de 8 ponts, on a repavé 28 kilomètres de route asphaltée et l'on a reconstruit une intersection afin de la rendre plus sécuritaire. Ces investissements ont totalisé 12 millions de dollars; ils ont tous été réalisés durant la courte période de construction estivale dans le Nord, et à l'intérieur des budgets fixés. Des travaux additionnels visant à stabiliser l'érosion et à installer de nouveaux ponceaux seront achevés en mars.

Élargissement à quatre voies de la route Transcanadienne dans le parc national Banff : Le projet comporte deux appels d'offres distincts pour la conception et la construction, l'un pour l'échangeur de la promenade des Glaciers et l'autre, pour l'élargissement à quatre voies d'un tronçon de 8 kilomètres de la Transcanadienne entre l'échangeur et la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les travaux de préparation du site sont achevés, ainsi que l'installation de clôtures, le passage faunique, le pavage dans les environs du village de Lake Louise et le concassage des granulats. En ce qui concerne l'élargissement à quatre voies jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique, les études des sols et le concassage des granulats de la sous-fondation sont terminés, et une deuxième demande de soumissions détaillées a été lancée au début de janvier et prendra fin en mars 2010. Les travaux de conception et de construction devraient débuter au printemps de 2010.



Ports pour petits bateaux : La mise en œuvre du Programme accéléré d'infrastructure des ports pour petits bateaux s'est déroulée plus rapidement que prévu. Jusqu'ici, 242 projets de réparation, d'entretien et de dragage totalisant 177 millions de dollars en sont aux processus de l'ingénierie ou des appels d'offres, ou sont en marche ou achevés. Certains des fonds destinés aux projets de 2010-2011 sont versés dès 2009-2010, ce qui porte à 112 millions le financement total affecté à des ports existants en 2009-2010. Un montant additionnel de 88 millions devrait être dépensé en 2010-2011.

La construction du port de Pangnirtung, le premier port pour petits bateaux aménagé au Nunavut, progresse, et environ 5 millions de dollars seront dépensés en 2009-2010. Certains des travaux prévus en 2009-2010 seront achevés en 2010-2011 en raison de retards imprévus. Par conséquent, on s'attend maintenant à ce que 12 millions soient dépensés en 2010-2011.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Travaux accélérés de réparation et d'entretien des ports pour petits bateaux

Le quai de pêche commerciale nouvellement construit à Seldom, sur l'île Fogo, à Terre-Neuve-et-Labrador, améliore le débarquement des poissons et la capacité d'amarrage dans cette collectivité dynamique de pêcheurs. Un contrat de 1,14 million de dollars a été accordé à Trident Construction Limited le 19 juin 2009, et le projet a été achevé le 22 décembre 2009.

Sécurité aérienne : Le Plan d'action économique du Canada prévoit un financement pour la mise en place de matériel d'inspection des passagers neuf, perfectionné et compatible avec celui des partenaires internationaux, ainsi que le financement de fournitures pour les postes liés à l'entretien, à l'utilisation et à la gestion de ce matériel. Dans ce cas-ci, les fonds provenant du Plan d'action économique ne permettent pas seulement de créer des emplois dans les activités d'inspection, mais ont également pour effet d'accroître le niveau de sécurité et d'efficacité dans les aéroports du Canada.

Sites fédéraux contaminés : Le gouvernement accélère les travaux d'évaluation et d'assainissement de sites fédéraux contaminés, et des projets totalisant plus de 153 millions de dollars sont en cours ou achevés. Ces travaux aident à créer des emplois et à stimuler l'activité économique dans des collectivités de toutes les régions du Canada, tout en contribuant à la création de nouveaux espaces verts et à l'assainissement de l'eau et des



sols et en permettant un développement à long terme. Les ministères ont sélectionné plus de 220 projets d'assainissement accéléré, et ils procéderont à plus de 2 000 évaluations de sites en 2009-2010 et en 2010-2011.

Par exemple, le ministère de la Défense nationale recevra 16 millions de dollars sur deux ans pour des activités d'assainissement accéléré et de gestion du risque à la 5^e Escadre Goose Bay des Forces canadiennes, située à Happy Valley-Goose Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Stimuler la construction domiciliaire

Pour stimuler le secteur canadien de la construction et protéger et créer des emplois, le gouvernement fournit une aide appréciable à l'accession à la propriété ainsi qu'aux rénovations domiciliaires. De plus, il investit dans le renouvellement du logement social au Canada et dans l'amélioration de l'infrastructure municipale liée au logement.

Aide à l'accession à la propriété et à l'emploi dans la construction de logements

L'industrie du logement constitue une importante source d'activité économique et d'emplois au Canada, car elle stimule la demande de matériaux de construction et d'autres biens et services. Pour bon nombre de Canadiens, l'investissement le plus important de leur vie consiste en leur habitation.

Les Canadiens qui ont entrepris des rénovations admissibles avant le 1^{er} février 2010 ont eu droit à un allègement fiscal pouvant atteindre 1 350 \$, grâce au crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire, qui a été mis en place l'an dernier dans le Plan d'action économique du Canada. On estime à 4,6 millions le nombre de familles qui demanderont le crédit dans leur déclaration de revenus de 2009.

Le Plan d'action économique du Canada a prévu une aide fiscale additionnelle pour les acheteurs d'une première habitation, qui profitent d'un accès élargi aux économies détenues dans leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour acheter ou construire un logement ainsi que du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pouvant atteindre 750 \$.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Soutien à la rénovation domiciliaire

Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD), une mesure temporaire, a stimulé l'économie canadienne en temps opportun, tout en améliorant l'efficacité énergétique et en bonifiant la valeur du stock de logements au Canada. Le CIRD a accordé un allègement fiscal maximal de 1 350 \$ à environ 4,6 millions de familles canadiennes à l'égard de projets de rénovation admissibles.

Il y a un consensus public évident quant au puissant effet que le CIRD a eu pour inciter les Canadiens à investir dans leur habitation, ce qui a par le fait même favorisé l'emploi dans l'industrie de la construction.

Le crédit d'impôt a stimulé l'activité de rénovation qui, selon nos estimations, s'est chiffrée à 4,3 milliards de plus qu'en l'absence de cette mesure entre janvier 2009 et janvier 2010. Il s'agit d'un gain de 0,3 % du PIB réel. Les investissements dans la rénovation étaient donc l'une des premières composantes de l'économie canadienne à se remettre complètement de la crise économique [...] En l'absence des mesures de stimulation économique du gouvernement, les investissements dans la rénovation auraient été nettement inférieurs en 2009 [...] La mesure visant les travaux de rénovation a soutenu la relance économique au Canada, car elle a fait augmenter la demande de biens et services liés au logement à une époque où la plupart des autres secteurs de l'économie demeuraient faibles.

– Services économiques TD, *Observations*, le 17 février 2010

Il ne fait aucun doute, quant à moi, que le [crédit d'impôt] a augmenté l'activité économique, qu'il a permis de créer des emplois et qu'il a nettement reflété la confiance des consommateurs dans la rénovation de leur habitation. Je suis d'avis qu'il a bien servi l'industrie et les consommateurs [...] De toute évidence, il a permis à l'industrie de demeurer vigoureuse malgré les temps difficiles, tout en créant des emplois.

– Association canadienne des constructeurs d'habitations, au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, le 3 novembre 2009



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Soutien à la rénovation domiciliaire (suite)

Je crois qu'il s'agit d'une excellente idée. C'est fantastique d'inciter les gens à dépenser alors qu'ils ne l'auraient normalement pas fait, tout en leur donnant un coup de pouce. Les gens mettent de l'argent dans l'économie en achetant des matériaux et d'autres articles. Ces achats se font sentir sur toute la ligne, jusqu'au chauffeur de camion et à l'industrie du transport.

– Mark Buyan, MB Home Improvements & Construction
(Penticton, Colombie-Britannique)
Penticton Western News, le 7 janvier 2010

Les fabricants du Manitoba obtiennent un coup de pouce d'une source inespérée : le programme fédéral du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD), qui a stimulé les ventes et maintenu des emplois. Selon le président-directeur général (Craig McIntosh) d'Acrylon Plastics, entreprise qui fabrique des cadres de fenêtres en PVC, le CIRD a permis à cette entreprise de Winnipeg de battre ses records de ventes de cadres de fenêtres. « Le volet rénovation (du marché du logement) a pris son envol en avril et en mai, et les activités n'ont pas ralenti depuis [...] En novembre, nous avons enregistré un mois record. » Avant que l'incidence du CIRD commence à se faire vraiment sentir au printemps dernier, Acrylon s'était préparée au pire [...] Puis est venu le programme de CIRD [...] qui, dans le cas d'entreprises comme Acrylon, a été la solution idéale [...] « Nous nous préparions à un été très lent [...] Puis, d'un seul coup, nous nous sommes demandé, "Quelle récession?" »

– *Winnipeg Free Press*, le 2 décembre 2009



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Soutien à la rénovation domiciliaire *(suite)*

Bien qu'on ne dispose pas encore des résultats définitifs concernant le recours au CIRD, tous les indicateurs montrent clairement que cette mesure a été introduite en temps opportun, qu'elle a été efficace dans l'atteinte des objectifs escomptés, en plus d'avoir été avantageuse pour les familles canadiennes et l'économie canadienne. Le crédit a constitué un complément valable aux autres mesures gouvernementales visant à soutenir les propriétaires, par exemple :

- Le fait de permettre aux acheteurs d'une première habitation de puiser davantage dans les économies détenues dans leur régime enregistré d'épargne-retraite pour acheter ou construire un logement, ainsi qu'à un crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pouvant atteindre 750 \$.
- La bonification du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, qui favorise la mise au point et l'installation de produits énergétiques de prochaine génération ainsi que l'amélioration des techniques de construction et de rénovation domiciliaires.

Les propriétaires ont également profité du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons bonifié en accroissant l'efficacité énergétique de leur domicile. Les 300 millions de dollars additionnels prévus pour ce programme dans le Plan d'action économique devaient financer environ 200 000 projets de rénovation domiciliaire.

Ce programme a connu une demande sans précédent depuis l'annonce du Plan d'action économique et il a atteint ses objectifs. C'est pourquoi le gouvernement a affecté 205 millions de dollars provenant du Fonds pour l'énergie propre afin de financer jusqu'à 120 000 rénovations de plus pour les propriétaires canadiens. Un montant additionnel de 80 millions de dollars est affecté au programme, ce qui porte à 585 millions de dollars la hausse totale du financement au titre du programme dans le cadre du Plan d'action économique.



Investissements dans le logement social

Au cours de la dernière année, des investissements sans précédent dans le logement social ont grandement contribué à soutenir les secteurs canadiens de la construction et de la rénovation domiciliaires. Grâce au Plan d'action économique du Canada, des engagements fédéraux de plus de 1 milliard de dollars en 2009-2010 ont aidé les familles canadiennes à trouver des logements convenables et abordables, tout en redonnant du travail à des Canadiens.

Un autre montant de 1 milliard de dollars est disponible en 2010-2011, ce qui porte à plus de 2 milliards l'investissement fédéral total dans le logement social. Les fonds pour 2009-2010 et 2010-2011 ont été entièrement engagés.

En 2009-2010, les provinces et les territoires, à qui il incombe de concevoir et d'exécuter le programme, apportent une contribution égale au financement fédéral de 650 millions de dollars. Grâce à cet investissement conjoint dans le logement social, plus de 2 400 projets de construction et de rénovation sont en cours en 2009-2010 au Canada. Ils bénéficient à certains des groupes les plus vulnérables dans nos collectivités, notamment les aînés, les familles monoparentales, les nouveaux immigrants et les Autochtones hors réserve.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Investissements dans une coopérative d'habitation en Nouvelle-Écosse

Par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, les gouvernements fédéral et provincial fournissent une aide de 3,1 millions de dollars pour la rénovation et l'amélioration de la plus récente et la plus importante coopérative d'habitation de la Nouvelle-Écosse, la North End United Housing Co-operative. Les travaux relatifs à ce projet comprennent le remplacement des toits existants, l'installation de nouvelles fenêtres et de nouvelles portes, et la remise à neuf des vieilles salles de bain.

Le gouvernement du Canada a également engagé 75 millions de dollars en 2009-2010 pour des travaux de rénovation et d'amélioration de logements sociaux administrés par le gouvernement fédéral, et plus de 700 projets sont en cours. De plus, en 2009-2010, il a engagé 300 millions des fonds prévus dans le Plan d'action économique afin de soutenir le logement dans plus de 400 collectivités des Premières nations et dans le Nord.



En tout, plus de 3 500 projets sont en cours à l'échelle du pays pour améliorer les conditions de logement de certains des groupes les plus vulnérables dans nos collectivités, notamment les aînés, les familles monoparentales, les nouveaux immigrants et les ménages autochtones.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Investissements dans le logement des Premières nations

Une Première nation de l'Ontario mène à terme le premier projet de logements multiples du Plan d'action économique

Le 1^{er} décembre 2009, la Première nation Whitesand a célébré l'ouverture de son nouvel immeuble d'une valeur de 998 720 \$, destiné aux familles monoparentales. Les travaux de construction ont débuté en août 2009 et se sont achevés en novembre de la même année. L'immeuble compte huit logements de deux chambres et d'une superficie de 624 pieds carrés. La Première nation Whitesand a été la première du Canada à mener à terme un projet d'immeuble à logements multiples découlant du Plan d'action économique.

Outre le financement direct au titre du logement social, 93 prêts à faible coût ont été approuvés en 2009-2010 pour permettre aux municipalités d'entreprendre des projets d'infrastructure liés au logement.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Un prêt économique pour l'infrastructure municipale aide une ville en croissance à répondre à la demande

La ville de Saskatoon a reçu l'approbation pour un prêt direct à faible coût de 31 millions de dollars, par l'entremise du Programme de prêts pour les infrastructures municipales, en vue de l'installation d'une nouvelle prise d'eau pour l'usine municipale de traitement d'eau. Cet investissement fédéral aidera l'une des villes canadiennes à la croissance la plus rapide à satisfaire à la demande future, tout en lui permettant d'économiser 1,2 million de dollars en intérêts.



Tableau 5.8

Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Bâtir l'infrastructure				
<i>Infrastructures provinciales, territoriales et municipales</i>				
Paiements accélérés de l'Initiative de financement de base des provinces et des territoires	180	179	261	198
Fonds de stimulation de l'infrastructure	1 209	1 209	2 791	2 791
Avantage supplémentaire pour les projets communautaires	103	103	397	397
Fonds pour l'infrastructure verte (programme de cinq ans)	13	13	387	110
Sentiers récréatifs nationaux	25	25	–	–
Infrastructure de loisirs du Canada ¹	179	179	321	318
<i>Infrastructures des Premières nations</i>				
Construction d'écoles	81	81	105	105
Projets d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées	70	70	109	109
Services communautaires essentiels (installations de santé)	68	68	68	68
Services communautaires essentiels (installations de services de police)	12	12	3	–
<i>Projets fédéraux d'infrastructure</i>				
Amélioration du système de transport ferroviaire	140	140	199	199
Route transcanadienne	20	20	50	50
Ponts fédéraux et pont Champlain	43	41	56	32
Route de l'Alaska (Colombie-Britannique)	13	13	–	–
Ports pour petits bateaux	117	117	100	100
Réparation et rénovation d'immeubles fédéraux	175	173	158	32
Amélioration de l'accès aux immeubles fédéraux	20	18	20	1
Manège militaire de Québec	1	1	1	0



Tableau 5.8 (suite)

Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Bâtir l'infrastructure (suite)				
Projets fédéraux d'infrastructure (suite)				
Accélération des mesures à l'égard des sites contaminés fédéraux	96	91	150	121
Installations frontalières	7	2	38	0
Sécurité aérienne	375	372	8	8
Stimuler la construction domiciliaire				
Aide à l'accession à la propriété et au secteur du logement				
Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire	3 000	3 000	–	–
Hausse des limites de retrait aux termes du Régime d'accession à la propriété	15	15	15	15
Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation	175	175	180	180
Amélioration de l'efficacité énergétique des maisons	150	150	230	230
Investissements dans le logement social				
Rénovation et amélioration des logements sociaux (provinciaux-territoriaux)	425	425	425	425
Rénovation et amélioration des logements sociaux (fédéraux)	75	75	75	75
Logements des Premières nations	200	200	200	200
Logements dans le Nord	100	100	100	100
Logements pour les aînés à faible revenu	200	200	200	200
Logements pour les personnes handicapées	25	25	50	50
Prêts aux municipalités	1 000	1 000	1 000	1 000
Total	8 312	8 291	7 696	7 114

¹ 35 millions de dollars affectés au financement de projets d'Infrastructure des loisirs Canada au Québec sont utilisés pour soutenir le secteur forestier au Québec.



Créer l'économie de demain

Le Plan d'action économique du Canada prévoit l'octroi d'environ 4 milliards de dollars sur deux ans pour l'enseignement et la recherche dans les établissements de niveau postsecondaire, la technologie et l'innovation, de même que la protection de l'environnement. Les mesures prises dans ce domaine contribuent à renforcer les installations canadiennes de calibre mondial servant à la recherche et la formation avancées, et à aider les jeunes Canadiens à se préparer pour occuper les emplois de demain. Le Plan d'action économique prévoit aussi des mesures pour créer des possibilités d'affaires dans toutes les régions du pays et permettre aux petites et moyennes entreprises de se développer et de créer des emplois.

Tableau 5.9

Créer l'économie de demain

	2009-2010	2010-2011	Total
	(M\$)		
Investir dans l'éducation et la recherche postsecondaires			
Améliorer l'infrastructure des collèges et des universités	1 000	1 000	2 000
Autres	89	155	244
Total partiel – Investir dans l'éducation et la recherche postsecondaires	1 089	1 155	2 244
Investir dans les sciences et la technologie			
Moderniser les laboratoires fédéraux	93	157	250
Énergie propre et environnement	366	336	702
Autres	530	233	763
Total partiel – Investir dans les sciences et la technologie	990	726	1 715
Total – comptabilité d'exercice	2 079	1 881	3 959
Total – comptabilité de caisse	2 139	1 880	4 018
Total comprenant les contributions provinciales – comptabilité de caisse	3 306	2 880	6 185

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La valeur des mesures de stimulation pourrait être moindre selon la comptabilité d'exercice puisque certaines dépenses se rapportent à des coûts de construction et de rénovation d'actifs fédéraux (seul l'amortissement est alors comptabilisé dans le budget) et à des prêts à des tiers (l'impact budgétaire se limite alors aux cas où il y a un risque de perte).

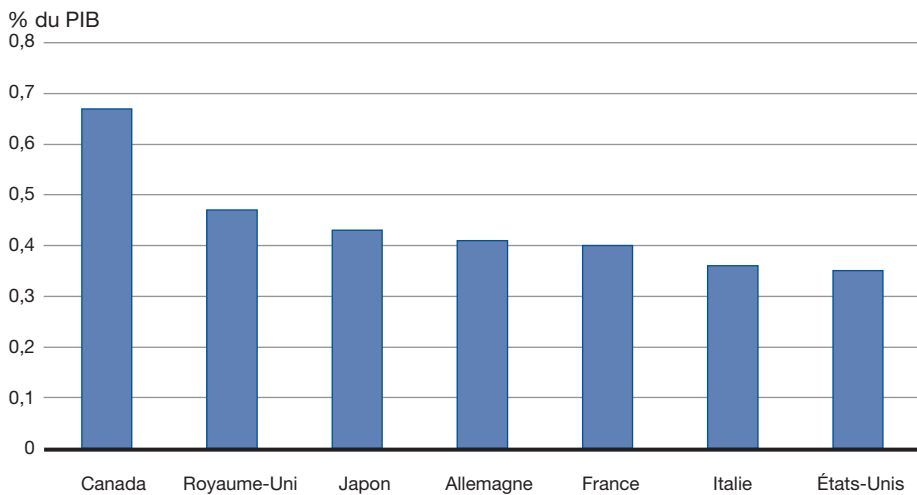


Le gouvernement contribue à l'édification d'une économie solide et innovatrice en favorisant l'excellence dans les sciences, la technologie et la recherche, et en aidant à former de nouvelles générations de travailleurs des plus qualifiés. Le Canada a besoin de cohortes de tels travailleurs pour pouvoir prospérer dans une économie mondiale qui, de plus en plus, est tributaire du savoir et de l'innovation.

Le Canada investit davantage en recherche-développement (R-D) dans le secteur public que tout autre pays du G7

Graphique 5.4

Investissements en R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur



Nota – Les données sont de 2007, la dernière année pour laquelle on dispose de données pour tous les pays du G7.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques

Le gouvernement est déterminé à ce que le Canada se maintienne parmi les chefs de file mondiaux au chapitre de la recherche dans le secteur postsecondaire. Des fonds ont été octroyés pour appuyer l'excellence en recherche dans les établissements canadiens d'enseignement postsecondaire, pour aider les scientifiques canadiens à concentrer leurs efforts dans les domaines où le Canada peut être un chef de file mondial et pour mieux concilier nos forces en matière de recherche avec les possibilités et les défis qui se présentent au secteur privé.



Le Plan d'action économique du Canada prévoit l'investissement d'environ 5 milliards de dollars dans des initiatives scientifiques et technologiques s'étendant sur plusieurs années, une somme sans précédent qui témoigne de l'engagement du gouvernement à l'égard de sa stratégie des sciences et de la technologie.

Enseignement et recherche dans les établissements postsecondaires

Le Programme d'infrastructure du savoir est doté de 2 milliards de dollars sur deux ans pour des projets d'infrastructure universitaire et collégiale (y compris pour des travaux de rénovation, d'entretien et de construction). La contribution fédérale à ces projets couvre jusqu'à la moitié des coûts admissibles qui seront engagés d'ici le 31 mars 2011, alors que les fonds restants proviennent d'autres partenaires.

Déjà, 20 projets sont terminés, et les travaux de planification, de conception, de construction et de rénovation liés à 361 autres projets sont en cours dans des collèges et des universités partout au Canada. La contribution du Programme d'infrastructure du savoir à ces projets totalise plus de 1,8 milliard de dollars, soit au-delà de 90 % du budget total du programme.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Investissements dans l'infrastructure des collèges et des universités : Créer des emplois pour les Canadiens

- L'Université de l'île de Vancouver, à Nanaimo (Colombie-Britannique), construit la nouvelle station expérimentale de Deep Bay, un projet qui devrait créer 99 emplois directs et 54 emplois indirects.
- Des améliorations infrastructurelles à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard créeront plus de 300 emplois et injecteront environ 30 millions de dollars dans l'économie.
- À l'Université Canadian Mennonite de Winnipeg (Manitoba), un nouveau laboratoire de recherche pourra accueillir 24 étudiants, et l'amélioration de l'espace de laboratoire existant permettra de dispenser des cours avancés de biologie.
- Le nouvel immeuble des programmes énergétiques du campus de Saint John du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick permettra d'ajouter jusqu'à 400 places de formation à la capacité globale du campus.
- Des travaux de rénovation accroîtront de 200 places la capacité de l'auditorium du Collège Ahuntsic, de Montréal (Québec). Cette salle est utilisée pour des conférences, des cours, des assemblées, des spectacles et des activités socioculturelles.
- Le nouveau campus de l'Institut de la technologie et de l'enseignement supérieur du Collège Sheridan, de Mississauga (Ontario), pourra accueillir 1 760 étudiants, dont 1 200 en administration. Il y aura aussi 560 places pour la formation et le recyclage professionnel de nouveaux Canadiens, de professionnels formés à l'étranger et de chômeurs.
- La mise à niveau de l'infrastructure et de la technologie ainsi que la rénovation des installations de recherche du Collège St. Peter's de Muenster (Saskatchewan) devraient permettre de quadrupler le nombre d'inscriptions et de faire passer le nombre d'enseignants de 34 à plus de 100 une fois le projet terminé.
- Grâce à la construction de son campus de Dawson City, le Collège du Yukon pourra accueillir plus d'étudiants et offrir des cours de base en menuiserie. Le Collège sera ainsi en mesure de continuer à répondre aux besoins des quelque 1 400 résidents de cette ville, dont près de 400 sont membres de Premières nations.
- Le parachèvement du projet de rénovation du campus principal du Collège Bow Valley de Calgary (Alberta) permettra de former 960 infirmières praticiennes et aides en soins de santé de plus, ainsi que 300 autres diplômés en études juridiques, sur une période de cinq ans. Ce projet en deux étapes permettra au collège d'accueillir 10 000 étudiants de plus d'ici 2020.



Dans le budget de 2009, le gouvernement s'était engagé à verser un financement additionnel de 750 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour accélérer les investissements dans les établissements et le matériel de recherche de pointe. Ce financement représente un investissement dans l'économie de demain, puisque l'infrastructure de recherche appuyée par la FCI est essentielle à la création de nouvelles connaissances et offre des expériences d'apprentissage incomparables aux meilleurs étudiants canadiens.

Après avoir lancé un concours en 2009, la FCI a déjà accordé 150 millions de dollars pour 28 projets remarquables, à même le financement annoncé dans le budget de 2009.

Le solde de 600 millions sera consacré aux futures activités de la FCI, y compris le lancement d'un autre concours d'ici décembre 2010. La Fondation met la dernière main à son plan stratégique et demeure résolue à effectuer des investissements clés dans les infrastructures actuelles et nouvelles qui favorisent la recherche de pointe, à créer des partenariats entre les universités, les collèges et les chercheurs en entreprise pour encourager l'innovation dans le secteur privé et, enfin, à s'assurer que les établissements de recherche de pointe du Canada demeurent des chefs de file mondiaux.

Au cours des prochains mois, le ministre de l'Industrie fournira des détails sur la répartition des 600 millions de dollars.

Investissements dans les sciences et la technologie

Le gouvernement a haussé son soutien direct pour les sciences et la technologie par des investissements visant la modernisation des laboratoires fédéraux, l'amélioration de l'accès à Internet à large bande et la recherche sur l'énergie propre et les technologies spatiales.

Modernisation des laboratoires fédéraux : Près de 250 millions de dollars ont été attribués pour mettre à niveau et moderniser des laboratoires fédéraux où sont menées des recherches dans un vaste éventail de domaines, dont la santé, l'alimentation et les ressources naturelles, après plusieurs années pendant lesquelles des travaux d'entretien ont été reportés ou différés. Les travaux de construction touchant plus de 95 % des projets annoncés dans le cadre de cette initiative, qui vise 14 ministères et organismes fédéraux, ont commencé ou sont terminés. Ces travaux, qui génèrent des emplois dans toutes les régions du pays, accroîtront les capacités scientifiques et technologiques du gouvernement du Canada pendant de longues années.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets de modernisation de laboratoires fédéraux

- Ressources naturelles Canada (RNCan) investit 47,8 millions de dollars sur deux ans pour effectuer des travaux d'entretien différés et moderniser 12 installations à travers le Canada. Il consacre notamment 13,4 millions sur deux ans aux installations du Centre de foresterie des Grands Lacs de Sault Ste. Marie (Ontario), dont 9 millions sur deux ans à son centre sur les espèces envahissantes, un nouvel établissement de lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui menacent les écosystèmes fragiles du pays. Les projets de RNCan permettront de créer ou de maintenir 477 emplois au Canada.
- Des projets de Santé Canada à Ottawa, Longueuil, Québec, Winnipeg et Scarborough sont bien avancés. Ces projets, qui injecteront plus de 16 millions de dollars sur deux ans dans les économies locales, appuieront les programmes de ce ministère en matière de réglementation de la salubrité et de la qualité nutritionnelle des aliments et contribueront aux services de protection des consommateurs axés sur les enfants et les populations vulnérables.
- Bibliothèque et Archives Canada investit 3 millions de dollars sur deux ans pour mettre à niveau ses laboratoires de préservation, de numérisation et de traitement des archives de Gatineau (Québec) pour les rendre plus efficaces, sécuritaires et capables de s'adapter aux progrès technologiques. Les travaux de construction emploient déjà 20 personnes directement et créent des emplois indirects supplémentaires chez des fournisseurs et des fabricants.

Énergie propre et environnement : Le Plan d'action économique a instauré le Fonds pour l'énergie propre de 1 milliard de dollars, dont le mandat prévoit jusqu'à 150 millions pour la recherche-développement sur l'énergie propre et 850 millions pour des projets de démonstration. Les projets financés par le Fonds devraient contribuer à un plus grand déploiement de technologies d'énergie renouvelable et d'énergie propre.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets financés par le Fonds pour l'énergie propre

Jusqu'ici, le gouvernement a annoncé le financement de trois grands projets de démonstration de captage et de stockage du carbone (CSC) dans le cadre du Fonds pour l'énergie propre :

- 120 millions de dollars pour le projet de démonstration Quest de Shell;
- 315,8 millions de dollars pour le projet Keephills de TransAlta visant à relier un système de CSC à une centrale thermique alimentée au charbon près d'Edmonton;
- 30 millions de dollars pour le projet de pipeline principal de l'Alberta pour le carbone.

Ces fonds s'ajoutent au soutien substantiel accordé au cours des années précédentes pour les projets de captage et de stockage du carbone, y compris l'Initiative écoÉNERGIE sur la technologie, et au financement d'autres activités de recherche, de développement et de mise en place de technologies. Au total, le gouvernement a annoncé un financement de plus de 800 millions de dollars à l'appui de projets de captage et de stockage du carbone.

Le gouvernement a aussi annoncé un financement pouvant atteindre 146 millions de dollars pour 19 projets de démonstration d'énergie renouvelable et d'énergie propre à travers le Canada, par exemple des solutions énergétiques intégrées pour les collectivités, l'utilisation de la technologie des réseaux d'électricité intelligents, et des applications d'énergie renouvelable faisant appel aux technologies solaire, éolienne, marémotrice et géothermique.

Comme il l'a annoncé dans le Plan d'action économique, le gouvernement a mené des consultations sur le traitement fiscal des projets de captage et de stockage du carbone. Il continuera de surveiller le développement de cette importante technologie et évaluera la meilleure approche stratégique à adopter. Pour l'instant, le gouvernement privilégie l'attribution d'un financement direct par le truchement d'initiatives comme le Fonds pour l'énergie propre.

Jusqu'ici, l'octroi de plus de 610 millions de dollars de fonds fédéraux a été annoncé pour des projets particuliers relevant du Fonds. De plus, en réponse à la demande sans précédent suscitée par le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, 205 millions provenant du Fonds pour l'énergie propre serviront à financer jusqu'à 120 000 autres rénovations éconergétiques dans des habitations canadiennes.



Internet à large bande : Large bande Canada, un programme de contributions fondé sur des demandes, facilitera l'expansion du service Internet à large bande au plus grand nombre possible de ménages canadiens non desservis ou insuffisamment desservis. Cela aidera les ménages, les entreprises et les institutions communautaires en milieu rural à bénéficier d'un service Internet comparable à celui dont profitent bon nombre d'utilisateurs en milieu urbain.

Un appel de demandes qui a pris fin le 23 octobre 2009 a permis d'obtenir 570 propositions. Industrie Canada les évalue actuellement afin de maximiser la portée du financement fédéral et compte désigner en 2010 les propositions retenues.

Agence spatiale canadienne : Le Plan d'action économique a aussi affecté 110 millions de dollars sur trois ans à l'Agence spatiale canadienne afin d'appuyer le leadership continu du Canada dans la conception et la construction d'appareils de robotique spatiale. De cette somme, environ 36 millions seront dépensés en 2010-2011 pour la mise au point du bras spatial Canadarm de prochaine génération et la recherche sur la mobilité en surface pour l'exploration. Ces fonds servent à ouvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises canadiennes innovatrices ainsi qu'à créer des emplois hautement qualifiés. Le nouveau financement servira aussi à appuyer la préparation des astronautes canadiens en vue de futures missions spatiales internationales comme celles auxquelles ont participé récemment Robert Thirsk et Julie Payette.

Inforoute Santé du Canada : Le Plan d'action économique a affecté 500 millions de dollars à l'Inforoute Santé du Canada en vue de réaliser, d'ici 2010, l'objectif d'établir des dossiers de santé électroniques pour la moitié des Canadiens, et d'accélérer la mise sur pied de systèmes de dossiers médicaux électroniques à l'intention des médecins. L'Inforoute Santé du Canada a développé un plan d'action pour améliorer la reddition de comptes en réponse au rapport du Bureau du vérificateur général du Canada du 3 novembre 2009. Le gouvernement procède actuellement au transfert à cet organisme de 500 millions de dollars qui avait été annoncé dans le budget de 2009. Cet investissement rehaussera la sûreté, la qualité et l'efficacité du système de soins de santé, en plus de créer des milliers d'emplois viables axés sur le savoir partout au Canada.



Tableau 5.10

Créer l'économie de demain

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Investir dans l'éducation et la recherche postsecondaire				
Améliorer l'infrastructure des collèges et des universités	1 000	1 000	1 000	1 000
Fondation canadienne pour l'innovation	–	–	50	50
Institut d'informatique quantique	17	17	17	17
Infrastructure de recherche dans l'Arctique	35	35	52	52
Programme de bourses d'études supérieures du Canada	35	35	35	18
Programme de stages en recherche-développement industrielle	3	3	1	0
Investir dans les sciences et la technologie				
Modernisation des laboratoires fédéraux	93	91	157	157
Fonds pour l'énergie propre ¹	65	65	335	272
Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	10	10	0	0
Accroître l'avantage du Canada dans le domaine du nucléaire	351	351	0	0
Industrie spatiale canadienne	10	10	53	36
Inforoute Santé du Canada	500	500		
Élargir l'accès aux services à large bande dans les collectivités rurales	20	20	180	0
Total	2 139	2 136	1 880	1 602

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Une somme de 205 millions de dollars du financement de 2009-2010 et de 2010-2011 (décrit dans le budget de 2009 sous la rubrique « Passer à une économie reposant sur l'énergie verte ») a été affectée au programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, pour appuyer 120 000 rénovations éconergétiques additionnelles.



Appuyer les industries et les collectivités

Le Plan d'action économique du Canada prévoit quelque 14 milliards de dollars pour appuyer le processus d'adaptation et aider à créer et à conserver des emplois dans les régions, les collectivités et les industries les plus durement touchées au Canada par le ralentissement marqué de l'économie. Cela comprend des mesures ciblées à l'intention de secteurs traditionnels comme les forêts, l'agriculture et la fabrication, qui jouent un rôle important dans l'économie de bon nombre de nos collectivités. Le soutien accordé aidera ces secteurs à investir pour assurer leur prospérité à long terme et contribuera à engendrer de nouveaux débouchés ainsi qu'à créer des emplois pour les Canadiens dans toutes les régions du pays.



Tableau 5.11

Appuyer les industries et les collectivités

	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	Total
	(M\$)			
Aide aux industries				
Forêts		62	108	170
Agriculture		79	146	225
Exploration minière		70	-15	55
Petites entreprises		170	195	365
Tourisme		74	74	148
Construction navale		19	30	49
Culture		152	183	335
Allégements fiscaux et tarifaires				
Déduction pour amortissement accéléré – Ordinateurs		340	355	695
Allègement tarifaire – Machines et matériel	12	76	81	169
Total partiel – Aide aux industries	12	1 042	1 157	2 211
Aide aux collectivités				
Aider toutes les régions à connaître la prospérité		770	750	1 520
Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones		109	185	294
Total partiel – Aide aux collectivités		879	935	1 813
Total – comptabilité d'exercice	12	1 921	2 092	4 024
Total – comptabilité de caisse		2 050	2 231	4 280
Aide fédérale au secteur de l'automobile		9 718		9 718
Total fédéral – comptabilité de caisse		11 768	2 231	13 998
Composante ontarienne de l'aide au secteur de l'automobile		4 859		4 859
Total comprenant les contributions provinciales – comptabilité de caisse		16 627	2 231	18 857

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La valeur des mesures de stimulation pourrait être moindre selon la comptabilité d'exercice puisque certaines dépenses se rapportent à des coûts de construction et de rénovation d'actifs fédéraux (seul l'amortissement est alors comptabilisé dans le budget) et à des prêts à des tiers (l'incidence budgétaire se limite alors aux cas où il y a un risque de perte).



Aide aux collectivités : Le gouvernement continue d'aider les collectivités vulnérables, notamment par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités de 1 milliard de dollars. Environ 80 % des sommes rendues disponibles sur deux ans par l'entremise du Fonds ont été engagées et plus de 1 000 projets appuyés par le Fonds sont en cours ou achevés.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples de projets du Fonds d'adaptation des collectivités

À ce jour, le gouvernement a engagé quelque 800 millions de dollars du Fonds pour la réalisation de projets d'un océan à l'autre. Voici quelques exemples :

- Le parc industriel de Morden (Manitoba) a reçu 726 200 \$ pour rénover un immeuble devant héberger des entreprises en démarrage. Ce projet a permis la création, le maintien ou l'expansion de cinq entreprises; la première de ces entreprises s'est installée dans des locaux de l'immeuble. Dix personnes ont ainsi reçu de la formation et 20 mois-personnes d'emploi ont été créés.
- Miovision Technologies Inc., de Kitchener (Ontario), recevra une contribution de 50 000 \$. L'entreprise fournit des technologies vidéo et Web pour faciliter la gestion de la circulation routière. Les fonds serviront à couvrir le salaire de 10 employés qualifiés.
- Le Centre de santé de St-Joseph, de Sudbury (Ontario), recevra 1,9 million de dollars pour construire un centre de soins de longue durée à Chelmsford. On estime que les travaux de construction de ce projet créeront 420 emplois pendant toute la durée des travaux, et environ 160 employés seront embauchés pour exploiter les installations d'ici le 31 mars 2011.
- La Société de développement économique de Drummondville (Québec) a reçu 500 000 \$ pour construire un deuxième incubateur industriel dans la Maison de l'industrie de Drummondville. L'incubateur accueillera sept nouvelles entreprises technologiques ou de fabrication. Ce projet créera 15 emplois temporaires.
- La West Point Development Corporation, de l'Île-du-Prince-Édouard, a reçu 750 000 \$ pour rénover le West Point Lighthouse Inn, un lieu d'importance patrimoniale, et y créer un nouveau centre d'accueil et d'interprétation historique. Ce projet a créé 37 emplois à court terme dans une région rurale de la province où le taux de chômage est élevé. À plus long terme, 23 emplois saisonniers seront maintenus.



Des investissements stratégiques de 187 millions de dollars ont été annoncés pour appuyer la création d'emplois et la croissance économique de la région desservie par l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), à même le financement de 206 millions dont disposait cette agence en 2009-2010. Ainsi, 28 millions ont été engagés dans le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada pour soutenir les petites et moyennes entreprises à fort coefficient de recherche-développement. De plus, le gouvernement investit 50 millions afin que la Banque de développement du Canada accroisse l'accès des entreprises du Sud de l'Ontario aux capitaux de risque. Par le biais du Programme de développement du Sud de l'Ontario, FedDev Ontario a affecté près de 95 millions de dollars à des projets comme le programme SMART de Manufacturiers et Exportateurs du Canada et la commercialisation des résultats de la recherche sur le diabète.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Initiatives de développement économique dans le Sud de l'Ontario

FedDev Ontario a récemment engagé des fonds dans les initiatives suivantes :

- 400 000 \$ pour permettre à la Melitron Corporation d'accroître sa productivité par l'installation de nouveau matériel et la mise à niveau d'installations. Melitron modifiera aussi l'aménagement de son usine afin de mettre en pratique les principes de la fabrication sans gaspillage. Ce projet de renouvellement d'usine améliorera la compétitivité de l'entreprise et permettra de stimuler l'économie et de créer des emplois de façon immédiate à l'échelle locale.
- 362 500 \$ à Springer's Meats Inc. pour la mise à niveau de son usine de conditionnement de la viande. Grâce à cet investissement, l'entreprise familiale pourra agrandir l'usine afin d'y ajouter un service d'expédition doté d'un bureau et de systèmes de réfrigération et d'étagères afin d'optimiser l'entreposage et l'expédition des marchandises à ses clients. L'entreprise prévoit créer sept emplois grâce à ces améliorations.



Secteur de l'automobile : Le secteur de l'automobile a été rudement éprouvé au cours de la dernière année. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario, en étroite collaboration avec le gouvernement des États-Unis, ont pris d'importantes mesures pour aider ce secteur à surmonter ses difficultés. Ils ont notamment appuyé solidairement les processus de restructuration de Chrysler et de General Motors grâce à des prêts et à un financement de débiteur-exploitant.

Une part de 2,9 milliards de dollars du financement total de 3,7 milliards promis à Chrysler par le Canada et l'Ontario a été déboursée à ce jour. Chrysler a été soustraite de la protection de la loi sur les faillites le 10 juin 2009. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont reçu une participation de 2 % dans l'entreprise restructurée. La totalité des 10,8 milliards de dollars promis à General Motors par le Canada et l'Ontario a été déboursée. General Motors a cessé d'avoir recours à la protection de la loi sur les faillites le 10 juillet 2009. Le Canada et l'Ontario ont reçu une participation totale de 11,7 % dans l'entreprise restructurée, ainsi que des actions privilégiées d'une valeur de 403 millions de dollars américains.

Ces mesures ont aidé à conserver des emplois dans des collectivités durement éprouvées par la situation économique.

Secteur forestier : Le ralentissement de l'économie mondiale et l'effondrement du marché du logement aux États-Unis ont créé des difficultés pour le secteur forestier. Ressources naturelles Canada a entièrement engagé les 170 millions de dollars sur deux ans que le Plan d'action économique lui a affectés afin de soutenir ce secteur. Ces fonds appuieront l'innovation et la diversification des marchés, y compris des projets de recherche et de démonstration de nouveaux produits forestiers, pour aider les entreprises forestières à commercialiser des produits novateurs à l'étranger afin de créer et de protéger des emplois.

Depuis la parution du Plan d'action économique, le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'un programme de 1 milliard de dollars afin d'améliorer la performance environnementale du secteur des pâtes et papiers. En effet, le Programme d'écologisation des pâtes et papiers permettra aux usines de pâtes et papiers de toutes les régions, et en particulier la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre tout en les aidant à devenir des chefs de file de la production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse.

Ces mesures aident les usines situées dans de nombreuses collectivités à accroître leur compétitivité et à créer et à maintenir des emplois. Elles s'ajoutent à l'importante aide financière fournie au secteur forestier par Exportation et développement Canada.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples d'aide au secteur forestier

Le secteur forestier, une composante importante de l'économie canadienne, constitue l'assise économique de nombreuses régions. En 2008, il employait environ 273 000 personnes au pays et sa contribution au produit intérieur brut (PIB) national s'élevait à plus de 28 milliards de dollars.

Récemment, les entreprises de produits forestiers du Canada ont dû faire face à de fortes pressions concurrentielles, notamment la compétition accrue de producteurs de pays à faibles coûts de production, des coûts plus élevés pour leurs intrants et l'énergie, un dollar canadien en fluctuation et une faible productivité. Le gouvernement a mis en œuvre d'importantes mesures de soutien, notamment dans le cadre du Plan d'action économique, pour aider le secteur à relever ces défis, à devenir plus compétitif et à créer des emplois. Voici des exemples :

- Depuis 2008, Exportation et développement Canada a mis des services financiers totalisant près de 30 milliards de dollars à la disposition des entreprises forestières canadiennes. Il a entre autres injecté 42,1 millions de dollars américains dans le financement consorsial de débiteur-exploitant de 270 millions de dollars américains consenti à Abitibi Consolidated Inc., afin d'appuyer cette société dans ses efforts de restructuration. Au cours de la même période, la Banque de développement du Canada a consenti des prêts totalisant près de 300 millions de dollars aux entreprises forestières canadiennes.
- Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers de 1 milliard de dollars, dont la mise sur pied a été annoncée en juin 2009, permettra à des usines de pâtes et papiers de toutes les régions du Canada d'investir dans de nouvelles technologies qui amélioreront leur rendement énergétique et leur performance environnementale, ce qui les aidera à devenir des chefs de file en matière de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse forestière tout en créant et en maintenant des emplois dans leurs collectivités.
- L'Équipe spéciale Canada-Québec pour le secteur forestier a été créée en avril 2009 afin de relever les défis auxquels l'industrie forestière québécoise est confrontée. Jusqu'ici, ses travaux ont mené à la conclusion d'un accord d'une valeur de 200 millions de dollars, annoncé en mai 2009, à l'appui des activités de sylviculture au Québec, ainsi qu'à l'annonce, en juillet 2009, de la conclusion d'un accord de 30 millions pour la restauration de ponts et de ponceaux sur les terres publiques du Québec. Cette activité permettra d'accroître le développement des terres et l'exploitation des ressources naturelles. Le gouvernement du Canada affectera 115 millions à ces deux initiatives, par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités.



Tourisme : Le gouvernement a accordé son soutien à 60 festivals et manifestations touristiques de renom partout au Canada, comme le Royal Nova Scotia International Tattoo, le Festival Montréal en lumière, l'Oktoberfest de Kitchener-Waterloo, l'Exposition de Saskatoon et le Festival du Bois de Maillardville à Coquitlam (Colombie-Britannique), afin d'attirer des visiteurs et de créer des emplois dans le secteur touristique.

Les immenses parcs nationaux du Canada contribuent à attirer chaque année de nombreux visiteurs de l'étranger et génèrent une activité économique importante tout en permettant aux Canadiens de mieux connaître leur patrimoine naturel. Le Plan d'action économique a affecté 150 millions de dollars sur deux ans à Parcs Canada pour l'amélioration de ses installations, notamment les centres d'accueil et les terrains de camping, ainsi que de la voirie aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux de tout le pays. À présent, ces fonds sont entièrement engagés dans des projets qui comprennent des travaux d'aménagement routier dans le parc national Banff, achevés dernièrement, et un projet de 3,5 millions de dollars sur deux ans afin de réparer des murs et des arches au lieu historique du Canada de la Citadelle-d'Halifax.

Agriculture : Depuis un an, le gouvernement a travaillé étroitement avec les agriculteurs, l'industrie agro-alimentaire, les provinces et les territoires pour mettre en œuvre les mesures du secteur agricole annoncées dans le Plan d'action économique.

- Le gouvernement continue de recevoir et d'évaluer de nouvelles propositions soumises par les entreprises du secteur, les provinces et les territoires qui s'ajouteront à celles déjà en place dans le cadre du Fonds Agri-flexibilité, qui s'échelonne sur plusieurs années. Jusqu'ici, 219 millions de dollars ont été engagés pour des initiatives pluriannuelles. On prévoit dépenser au total 10 millions de dollars en 2009-2010 et des engagements de 52 millions ont été pris jusqu'à présent pour 2010-2011.
- Des investissements visant à améliorer le fonctionnement d'usines de conditionnement de la viande bovine ont débuté dans le cadre du Programme d'amélioration de l'abattage. Ils seront accélérés au cours des deux années restantes du programme. Jusqu'ici, 41 millions de dollars ont été engagés sur trois ans pour appuyer 13 projets. Certains projets de 2009-2010 ne seront terminés qu'en 2010-2011 en raison du calendrier des contrats. Les dépenses devraient atteindre au total 9 millions de dollars en 2009-2010 et des engagements de 22 millions ont été pris jusqu'ici pour 2010-2011.



- On a accordé 1 683 prêts totalisant 84 millions de dollars en vertu de la *Loi canadienne sur les prêts agricoles* depuis l'entrée en vigueur de celle-ci à l'été 2009. Cela représente une hausse de 60 % du nombre et de 87 % de la valeur des prêts enregistrés par rapport à la même période l'an dernier.
- Le 1^{er} janvier 2010, le gouvernement a transféré l'exécution du programme Agri-stabilité aux provinces de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan afin d'aider à simplifier les démarches administratives pour les agriculteurs.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples d'aide à l'agriculture

- Au nombre des projets financés par le Fonds Agri-flexibilité d'une durée de cinq ans, citons l'investissement de 7,8 millions de dollars dans une stratégie ciblée d'accès aux marchés qui garantira un accès libre et équitable des producteurs canadiens de canola à des marchés étrangers, dans des initiatives ciblées de promotion de la marque Canada au Mexique, au Japon et en Corée du Sud afin de stimuler la demande de produits canadiens, et dans huit projets totalisant 6,6 millions de dollars destinés à des entreprises de transformation de différentes régions du pays. De plus, une somme de 21 millions sera consacrée sur cinq ans à des projets menés en partenariat avec les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Jusqu'ici, les fonds engagés au titre de 13 projets du Programme d'amélioration de l'abattage atteignent 41 millions de dollars sur trois ans. Par exemple, le gouvernement a accordé 2,7 millions à Écolait, au Québec, afin que l'entreprise puisse augmenter sa capacité de congélation, moderniser sa livraison de produits et se procurer du matériel de coupe. Le gouvernement a aussi investi 2,3 millions dans l'entreprise Conestoga Meat Packers, en Ontario, pour que celle-ci augmente sa capacité de traitement de sous-produits à valeur ajoutée.



Petites entreprises : Les nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) innovatrices du Canada représentent un apport important à notre économie : elles offrent de nouveaux produits et services, mettent au point des technologies d'avant-garde et créent des emplois pour de jeunes diplômés hautement qualifiés. Le Plan d'action économique prévoyait 200 millions de dollars sur deux ans pour le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (PARI-CNRC), afin de l'aider à élargir temporairement ses initiatives destinées aux PME. Le CNRC a entièrement engagé les 100 millions additionnels disponibles en 2009-2010 pour aider les entreprises à innover et à embaucher de nouveaux diplômés de niveau postsecondaire. En tout, ce financement a permis de verser des contributions à 1 200 PME, de soutenir la création ou le maintien de plus de 4 500 emplois et d'aider 460 diplômés de niveau postsecondaire à trouver un emploi et à acquérir une expérience précieuse.

Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples d'aide aux petites entreprises

Grâce au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), le gouvernement aide les PME à investir dans la recherche et l'innovation et à créer des emplois de haut calibre. Par exemple :

- La société Northern Radar Systems Limited, de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, fabrique des ordinateurs et des produits électroniques. Dans le cadre du Plan d'action économique, elle a reçu une contribution de 150 254 \$ pour financer la mise au point d'un nouvel émetteur capable d'atteindre une puissance de plusieurs kilowatts.
- La société Mingus Software Inc., de Montréal, au Québec, a reçu 195 000 \$ du PARI afin de mettre au point un logiciel de traitement des réservations et des paiements sécurisés pour l'industrie hôtelière.

Construction navale : Le Plan d'action économique a affecté 175 millions de dollars à la Garde côtière canadienne pour l'achat de 98 nouveaux navires et la réfection de 40 grands navires existants. Ces projets avancent bien, des contrats ayant été signés avec des entreprises canadiennes de construction et de réparation de navires. Certains projets prévus pour 2009-2010 ne seront achevés qu'en 2010-2011 en raison du calendrier des contrats ainsi que de l'ampleur et de la complexité des travaux. On prévoit donc dépenser 82 millions de dollars en 2009-2010 et 93 millions en 2010-2011.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples d'aide à la construction navale

- Les contrats visant 50 des 60 nouveaux petits bateaux destinés à la Garde côtière canadienne, d'une valeur totale de 10,5 millions de dollars, sont en place. Les 10 premiers bateaux, des canots pneumatiques à coque rigide de type 753 construits par Zodiac Marine à Richmond (Colombie-Britannique), ont été livrés à la Garde côtière à Victoria (Colombie-Britannique), à Halifax (Nouvelle-Écosse) et à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). On prévoit que les contrats pour les 10 autres bateaux seront attribués au cours des quatre prochains mois.
- On a accordé 122 contrats de radoub totalisant 20,8 millions de dollars dans toutes les régions du pays relativement à 33 navires de la Garde côtière canadienne. Il s'agit de travaux généraux de réparation, d'entretien et de mise à niveau de systèmes désuets à bord des navires, afin d'accroître la fiabilité de ceux-ci de manière à ce que la Garde côtière puisse assurer la prestation de ses services et programmes et répondre aux besoins maritimes des autres ministères.
- Cinq grands navires feront l'objet d'importantes réparations pour prolonger d'au moins 10 ans leur vie utile. Un contrat de 15,5 millions de dollars a été accordé à Allied Shipbuilders, de North Vancouver (Colombie-Britannique), pour le principal volet des travaux de prolongation de la vie utile du navire de la Garde côtière canadienne (NGCC) *Bartlett*, qui ont déjà débuté. De plus, un contrat de 7 millions a été attribué à Heddle Marine Services Inc., de Burlington (Ontario), pour prolonger la vie utile du NGCC *Limnos*, ainsi qu'un contrat de 6,9 millions à Verreault Navigation Inc., des Méchins (Québec), pour des travaux de même nature visant le NGCC *Tracy*. Ces deux navires sont actuellement à leur chantier respectif et les travaux prévus sont achevés à plus de 50 %. Le NGCC *Tanu*, le NGCC *Cape Roger* et le NGCC *Griffon* font l'objet de préparatifs en vue des travaux de prolongation de leur vie utile, qui devraient avoir lieu en 2010-2011.



Culture : Le gouvernement a effectué des investissements sans précédent dans les industries culturelles du Canada, ce qui a permis de créer des emplois et d'appuyer l'économie créative. Au cours de la dernière année, le gouvernement a établi une orientation pour aider nos industries de la création à manœuvrer dans la conjoncture économique et technologique en évolution. Le Plan d'action économique prévoyait le versement direct de sommes aux artistes et aux organismes culturels du pays. Le gouvernement a modernisé de nombreux programmes, dont le Fonds des médias du Canada, pour les aider à passer à l'ère numérique. Il a notamment stabilisé le financement de programmes qui soutiennent les secteurs de la musique et des livres, et a nettement augmenté le financement du Conseil des Arts du Canada; le financement de cet organisme est le plus élevé de son histoire.

Le Plan d'action économique du Canada prévoyait plus de 335 millions de dollars à l'appui de la culture et des arts. Le gouvernement reconnaissait ainsi l'importance des institutions artistiques du pays, le rôle qu'elles jouent dans la vie des Canadiens et leur contribution à l'économie. Le gouvernement a réalisé les progrès suivants dans la mise en œuvre de programmes de stimulation économique liés à la culture :

- Le Fonds du Canada pour les espaces culturels a engagé 27 millions de dollars sur les 30 millions prévus pour l'infrastructure culturelle en 2009-2010, et 24 millions sur les 30 millions disponibles en 2010-2011, pour 96 projets répartis d'un bout à l'autre du Canada.
- En date de mars 2010, le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts avait financé neuf projets totalisant 5 millions de dollars à l'appui d'institutions artistiques canadiennes du plus haut calibre, afin de leur permettre de former les artistes les plus prometteurs en vue d'une carrière dans ce secteur.
- Un investissement de 15 millions de dollars réalisé en 2009-2010 a permis aux Canadiens de continuer d'avoir accès à plus de 1 000 magazines et journaux communautaires canadiens.
- Grâce à un investissement de 100 millions de dollars dans le Fonds canadien de télévision en 2009-2010, des projets menés en partenariat avec l'industrie de la radiodiffusion appuient la production d'émissions de télévision nettement canadiennes et de qualité.



Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Exemples d'aide à la culture

- 490 000 \$ pour la construction d'un planétarium portable à technologie numérique servant aux programmes externes de Science Nord, de Sudbury (Ontario). Ce projet de 1,4 million de dollars, maintenant terminé, a créé 53 emplois à court terme et 1 emploi permanent.
- 1,1 million de dollars pour la rénovation de la station fruitière Laurel à Kelowna, en Colombie-Britannique, qui est la plus grande et la plus ancienne station fruitière de la province. Elle abrite le BC Orchard Industry Museum, le BC Wine Museum et une boutique de vins VQA. Si l'on tient compte des autres contributions financières, ce projet de 3,4 millions de dollars entraîne la création de 11 emplois à court terme et de 12 emplois à long terme.
- Un investissement fédéral de 1,8 million de dollars appuie la construction de l'Institut culturel Aanischaaukamikw, situé sur le territoire cri d'Oujé-Bougoumou dans le Nord-Ouest du Québec. Cet institut a pour objet de préserver et de partager la culture et le patrimoine des neuf communautés cri du territoire de la Baie-James. L'édifice sera notamment doté d'installations pour l'archivage et l'entreposage d'artéfacts archéologiques, d'un centre de ressources et d'une aire ouverte destinée à la tenue de représentations artistiques et d'ateliers. Ce projet de 14,7 millions de dollars entraîne la création de 115 emplois à court terme et de 42 emplois à long terme.



Exploitation minière : Les vastes ressources minières du Canada sont riches en potentiel économique. La promotion de l'exploration et de la mise en valeur des ressources engendre d'importantes retombées bénéfiques au chapitre de l'emploi, de l'investissement et de l'infrastructure, particulièrement pour les collectivités rurales et éloignées. Le Plan d'action économique du Canada appuie déjà l'exploration minière et l'emploi dans le secteur minier partout au Canada en prolongeant le crédit d'impôt temporaire pour exploration minière de 15 % au titre des conventions visant des actions accréditatives conclues entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010.

Allègements fiscaux et tarifaires : En plus d'épauler des secteurs clés, le Plan d'action économique prévoit des mesures permanentes et des mesures temporaires qui s'ajoutent aux baisses d'impôt généralisées grâce auxquelles le taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés aura été ramené de 22,12 % (en incluant la surtaxe des sociétés) en 2007 à 15 % en 2012. Ces mesures, qui suivent d'autres changements fiscaux adoptés depuis 2006, feront en sorte que le Canada appliquera cette année le taux global d'imposition des nouveaux investissements des entreprises le moins élevé des pays du G7.

Le Plan d'action économique aide les entreprises canadiennes à créer des emplois, à moderniser leurs opérations et à être plus concurrentielles à l'échelle internationale en éliminant les tarifs douaniers sur un éventail de machines et de matériel et en prévoyant des déductions temporaires pour amortissement accéléré visant les ordinateurs ainsi que les machines et le matériel de fabrication et de transformation. Depuis la mise en place de l'allègement tarifaire, les entreprises ont pu importer en franchise pour plus de 2 milliards de dollars de machines et de matériel sur lesquels elles auraient auparavant été tenues de payer des droits.



Tableau 5.12

Aide aux industries et aux collectivités

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Aide aux industries				
Automobile				
Aide au secteur de l'automobile	9 718	9 718		
Forêts				
Marketing et innovation dans le secteur forestier	62	62	108	108
Agriculture				
Programme Agri-flexibilité ¹	65	10	115	52
Accroissement de la capacité des abattoirs	14	9	31	22
Exploitation minière				
Prolongation du crédit d'impôt pour exploration minière	70	70	-15	-15
Petites entreprises				
Réduction des impôts des petites entreprises	45	45	80	80
Programme d'aide à la recherche industrielle	100	100	100	23
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	10	10		
Réseau Entreprises Canada	15	15	15	15
Tourisme				
Commission canadienne du tourisme	20	20	20	20
Manifestations touristiques de renom	50	48	50	1
Parcs Canada	70	70	80	80
Construction navale				
Construction navale	82	82	93	93
Culture				
Infrastructure culturelle	30	27	30	24
Prix du Canada pour les arts et la créativité			25	-



Tableau 5.12 (suite)

Aide aux industries et aux collectivités

	2009-2010		2010-2011	
	Mesures de stimulation	Fonds engagés	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(M\$)			
Aide aux industries (suite)				
Culture (suite)				
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	7	5	13	–
Journaux et magazines communautaires	15	15	15	–
Fonds canadien de télévision	100	100	100	–
Allègements fiscaux et tarifaires				
Taux de déduction pour amortissement (DPA) temporaire de 100 % – Ordinateurs	340	340	355	355
Taux de DPA accéléré temporaire – Machines et matériel de fabrication et de transformation				
Allègement tarifaire – Machines et matériel	76	76	81	81
Aide aux collectivités				
Aider toutes les régions à connaître la prospérité				
Fonds d'adaptation des collectivités	496	477	504	329
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	206	187	206	28
Programme de développement de l'Est de l'Ontario	10	10	10	0
Renforcement du développement économique dans le Nord	10	10	10	10
Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord	10	9	20	3
Promotion du développement énergétique dans le Nord canadien	38	38		
Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones				
Programmes de santé des Premières nations et des Inuits	108	108	170	170
Services destinés aux enfants et aux familles des Premières nations	2	2	15	15
Total	11 768	11 663	2 231	1 494

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Du financement disponible pour 2010-2011, 10 millions de dollars ont été transférés au Programme d'amélioration de l'abattage; du solde de 115 millions, 25 millions ont été affectés à l'appui des installations canadiennes de conditionnement de viande bovine qui traitent des animaux de plus de 30 mois.



Améliorer l'accès au financement et renforcer le secteur financier canadien

Les Canadiens ont besoin de financement abordable pour leurs maisons, leurs voitures et leurs entreprises. Le niveau des taux d'intérêt et l'accès aux prêts influencent la façon dont les Canadiens investissent et dépensent leur argent, ce qui dicte le fonctionnement de notre économie et la création d'emplois. De solides conditions financières sont essentielles à la reprise soutenue de l'économie, au Canada comme partout dans le monde.

Le système financier du Canada a surmonté l'actuelle crise financière mieux que celui de la plupart des autres pays. Toutefois, en raison de la crise mondiale, il a été difficile pour les banques et les autres prêteurs canadiens d'obtenir des fonds à des coûts raisonnables sur les marchés internationaux. Afin d'atténuer les répercussions de cette crise, le Plan d'action économique du Canada prévoyait jusqu'à 200 milliards de dollars pour faciliter les prêts aux ménages et aux entreprises du Canada, au moyen du Cadre de financement exceptionnel.

Les mesures du Cadre de financement exceptionnel, dont la plupart prennent fin alors que les conditions du marché du crédit s'améliorent, incluent le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés; l'ajout d'une obligation à échéance de 10 ans au programme permanent des Obligations hypothécaires du Canada; la Facilité canadienne de crédit garanti; un appui aux mesures de soutien d'urgence de la Banque du Canada en matière de liquidités; une marge de manœuvre et une capacité accrues des sociétés d'État à vocation financière, notamment la création du Programme de crédit aux entreprises; et des facilités d'assurance pour les banques et les compagnies d'assurances. Toutes ces mesures d'aide ont été accordées selon des modalités commerciales afin de protéger les contribuables.



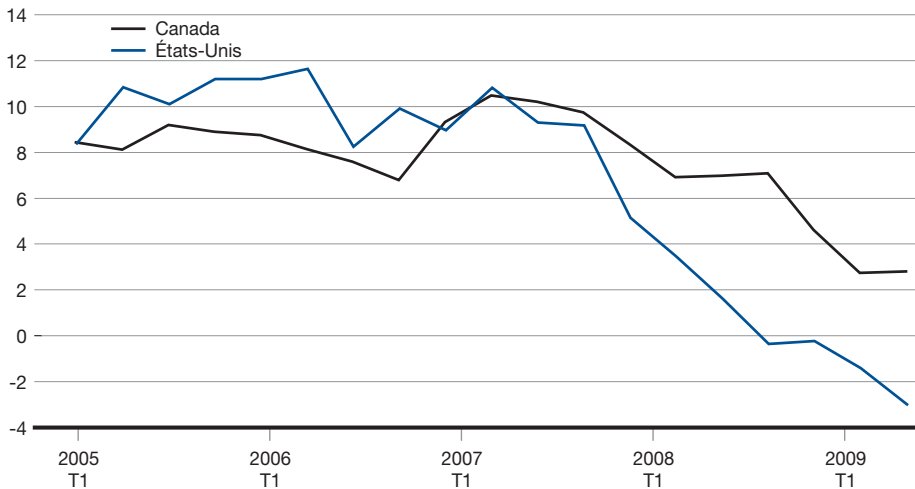
Les mesures prises par le gouvernement au titre du Cadre de financement exceptionnel ont largement contribué à l'amélioration des conditions du crédit. Au Canada, la croissance globale du crédit semble vouloir se stabiliser. Dans l'ensemble, elle est demeurée plus solide que celle des États-Unis pendant le troisième trimestre, sous l'effet d'une croissance du crédit aux ménages nettement plus forte au Canada (graphique 5.5). Après une période de recul à la fin de 2008, les émissions d'obligations et d'actions ont rebondi grâce à l'amélioration des conditions sur les marchés financiers (graphique 5.6). En même temps, l'écart entre les taux d'intérêt des obligations des entreprises et des obligations d'État s'est beaucoup rétréci.

La croissance du crédit demeure plus forte au Canada qu'aux États-Unis et dans d'autres pays

Graphique 5.5

Croissance globale du crédit

%, d'une période sur l'autre (taux annuels)



Selon les données comparables les plus récentes.

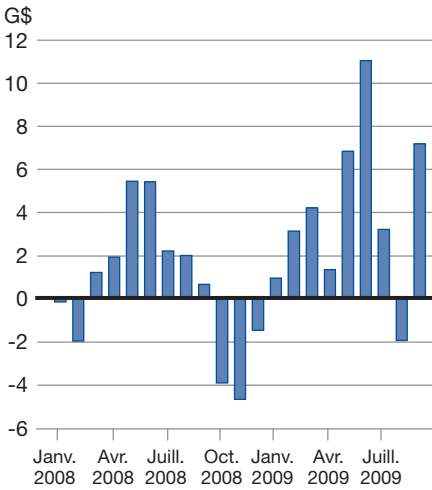
Sources : Banque du Canada; Réserve fédérale des États-Unis



Amélioration des conditions du crédit aux entreprises et de l'activité sur les marchés financiers

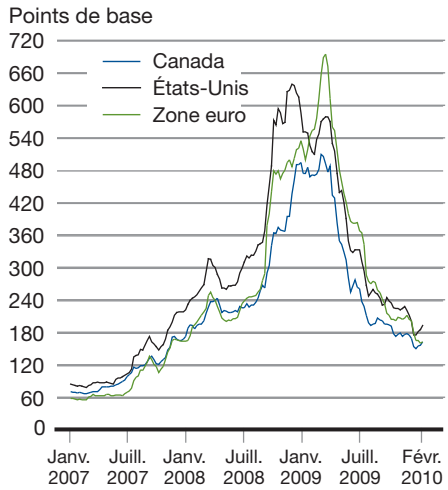
Graphique 5.6

Fonds nets recueillis par les entreprises non financières du Canada grâce à l'émission d'actions, d'obligations et d'effets à court terme



Source : Banque du Canada

Écart des obligations à long terme des sociétés



Nota – Les écarts représentent la différence entre le rendement des obligations des sociétés et des obligations d'État pour les échéances de 7 à 10 ans. Données hebdomadaires jusqu'au 6 novembre 2009 inclusivement.

Source : Merrill Lynch

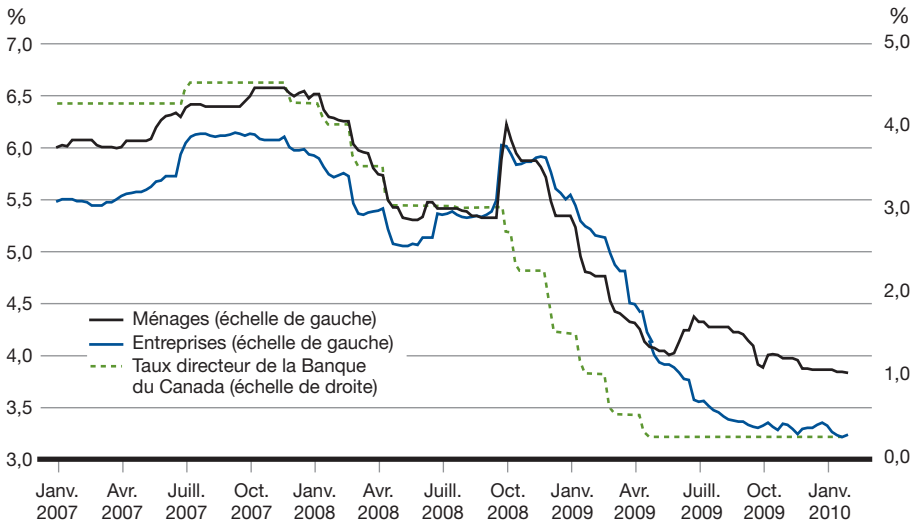


Au Canada, la progression du crédit s'est accompagnée de taux d'intérêt beaucoup plus bas pour les emprunteurs. En réponse à la crise financière mondiale, la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 425 points de base entre juillet 2007 et avril 2009 jusqu'à pratiquement zéro, pour ensuite le laisser stable (graphique 5.7). Les mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'accès au financement ont aidé à atténuer l'incertitude sur les marchés et ont favorisé une chute marquée des taux d'intérêt pour les ménages et les entreprises. Par conséquent, les taux d'intérêt effectifs moyens applicables aux ménages et aux entreprises ont chuté, selon les estimations de la Banque du Canada, de plus de 200 points de base et d'environ 260 points de base, respectivement, depuis l'automne 2008.

Les taux d'intérêt sont plus bas

Graphique 5.7

Taux d'intérêt effectifs et taux directeur



Source : Banque du Canada



Soutien direct pour les petites et moyennes entreprises

Le Programme de crédit aux entreprises continue d'aider les entreprises à trouver des solutions de financement pour préserver les emplois et assurer leur croissance. À la fin de janvier, Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada ont signalé des activités globales en vertu du Programme avoisinant 5 milliards de dollars et venant en aide à près de 9 000 entreprises, ce qui atteint l'objectif d'au moins 5 milliards fixé dans le budget de 2009. Les sociétés d'État à vocation financière ont été actives dans toutes les régions du pays et tous les secteurs de l'économie, et elles ont accordé une attention spéciale aux petites entreprises. Le site, à l'adresse www.fin.gc.ca/pce, présente une ventilation des activités par secteur, par région et par taille de l'emprunteur, ainsi que des exemples de réussites récentes.

Le Programme de crédit aux entreprises a réussi à stimuler la collaboration entre les sociétés d'État à vocation financière et les prêteurs du secteur privé, ce qui a profité aux petites et moyennes entreprises partout au Canada. Il continuera de répondre aux besoins d'entreprises solvables à mesure que l'économie se rétablira au cours de la prochaine année.

Réduction de la nécessité des mesures exceptionnelles

L'amélioration des conditions et l'enclenchement graduel de la reprise économique montrent que les buts visés par les mesures d'aide exceptionnelles ont été atteints. Puisque la nécessité de ces mesures s'atténue, la plupart d'entre elles prendront bientôt fin.

La Facilité canadienne d'assurance aux prêteurs et la Facilité canadienne des assureurs-vie ont cessé d'être disponibles à la fin de décembre 2009. Bien que ces facilités soient demeurées inutilisées, elles ont aidé à soutenir la confiance du marché et à circonscrire les écarts de taux d'intérêt du crédit contracté par les institutions financières canadiennes.

Le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés continuera d'acheter des prêts admissibles jusqu'à la fin de mars 2010. Il a réussi à atténuer l'incidence de la crise financière mondiale sur les conditions du crédit au Canada en fournissant des fonds aux institutions financières, qui ont pu ainsi continuer à prêter aux entreprises et aux consommateurs. À ce jour, un financement à terme de plus de 60 milliards de dollars a été octroyé aux banques et à d'autres prêteurs, à un taux dépassant le coût de financement



du gouvernement. Dernièrement, les prêteurs n'ont pas participé de manière aussi active au programme par suite de l'amélioration de l'accès au financement sur les marchés de capitaux et de la reprise chez les investisseurs de la demande d'émissions d'institutions de financement, principalement des banques canadiennes.

La Facilité canadienne de crédit garanti, qui est conçue pour appuyer le financement de véhicules et de matériel et pour encourager le crédit privé dans ces secteurs, se poursuivra jusqu'à la fin de mars 2010. Aux termes de la Facilité, le gouvernement s'est engagé à acquérir à concurrence de 12 milliards de dollars de titres à terme nouvellement émis, adossés à des actifs garantis par des prêts ou des baux relatifs à des véhicules ou du matériel et par des prêts sur stocks (pour le financement de l'inventaire). Le site Web de la Banque de développement du Canada, à l'adresse www.bdc.ca, donne le détail des opérations terminées à ce jour. Nombre des opérations sont en voie de traitement et devraient être achevées avant que la Facilité n'arrive à échéance. Elle continuera de fonctionner suivant le principe du premier arrivé, premier servi en ce qui a trait aux fonds disponibles qui n'ont pas encore été demandés par les participants. La Facilité a un impact positif sur l'accessibilité et le coût du financement des véhicules et du matériel, puisque plusieurs participants au marché ont accès à d'autres marchés de titrisation.

En raison de l'amélioration des conditions du crédit sur les marchés financiers, la Banque du Canada a pris des mesures pour éliminer progressivement ses mécanismes exceptionnels d'octroi de liquidités². Pendant la crise financière mondiale, en décembre 2008, les liquidités exceptionnelles consenties par la Banque du Canada ont atteint un sommet de plus de 40 milliards de dollars.

² D'autres précisions sur les changements apportés aux mesures exceptionnelles d'octroi de liquidités par la Banque du Canada se trouvent sur le site www.banqueducanada.ca.



Résumé et prochaines étapes

Le gouvernement a pris des mesures sans précédent pour accélérer la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada et veiller à ce que celui-ci ait un impact maintenant, alors que les besoins sont les plus grands. Pratiquement tous les fonds prévus à la première année du Plan d'action économique ont été engagés. Les collectivités, les entreprises, les travailleurs et les familles de toutes les régions du pays reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

Le gouvernement met maintenant en œuvre les mesures de la deuxième année du Plan d'action économique. Les engagements pris jusqu'ici totalisent déjà plus de 90 % des fonds disponibles en 2010-2011.

Au cours des semaines et des mois qui viennent, le gouvernement appliquera les priorités suivantes :

- s'assurer que les chômeurs reçoivent des prestations d'assurance-emploi en temps opportun;
- moderniser l'infrastructure fédérale afin de mieux servir les Canadiens;
- réduire les impôts des particuliers et des entreprises du Canada;
- investir dans l'enseignement supérieur, les sciences et la technologie et l'infrastructure verte afin de créer l'économie de demain;
- venir en aide aux secteurs et aux collectivités touchés par le ralentissement économique;
- améliorer l'infrastructure des collectivités des Premières nations;
- aider les entreprises à obtenir le financement dont elles ont besoin pour appuyer le redressement de l'économie.

Le gouvernement continuera également de travailler avec les provinces, les territoires et les municipalités pour faire en sorte :

- que les travailleurs aient accès à une formation quand ils en ont besoin;
- que les projets d'infrastructure soient menés en temps opportun;
- que l'on construise davantage de logements sociaux et que les logements sociaux existants soient modernisés.

Les Canadiens sont invités à suivre les progrès du Plan d'action économique en consultant le site Web du gouvernement à l'adresse www.plandaction.gc.ca.